



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Mai 1873.

No. 5.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Le lingot d'or.—Discours de Mgr. Dupanloup à l'Assemblée nationale, le 27 mars.—ARCHÉOLOGIE : Les fortifications de Québec ; avec gravures.—Le nouveau bureau de poste et son site.—AVIS OFFICIELS.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—RÉDACTION : L'université McGill. Bulletin bibliographique.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des lettres.—Bulletin des sciences. Bulletin des statistiques.—Bulletin de l'archéologie.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Faits divers.—ANNONCES.—DOCUMENTS OFFICIELS : Tableau de la subvention accordée aux municipalités pauvres pour l'année 1872.

LITTÉRATURE.

Le lingot d'or.

PETIT CONTE PHILOSOPHIQUE.

Dans les environs de Brème habitait un pauvre journalier nommé Peters. Marié jeune à une femme de sa condition, il avait une nombreuse famille, dont il ne pouvait pas toujours satisfaire les besoins : aussi ne voyait-il pas sans appréhension sa femme sur le point d'être mère pour la septième fois.

Un jour que le travail avait manqué, Peters ne put donner du pain à ses enfants : les larmes de ces innocentes créatures lui déchirant le cœur, il sortit désespéré de sa cabane et s'assit tristement sur le bord du chemin.

Que vais-je devenir ? pensait-il, si le chômage dure un jour de plus : mes enfants vont mourir de faim. Quand même je trouverais leur nourriture d'aujourd'hui, demain arrivera-t-il et demain que sera-t-il ? Cette crainte, qui me poursuit sans cesse, énerve mon courage, paralyse mes forces : quel malheureux avenir m'est donc réservé ?

Comme il se livrait à ces tristes réflexions, passa sur le chemin le vénérable Hetzel, le plus respecté des médecins du pays. Quoique savant, Hetzel était riche ; de plus, il était bon et ne dédaignait pas les ignorants, parce qu'il comprenait que si tout le monde était instruit, les savants ne brilleraient guère. En voyant la sombre figure du journalier, le docteur s'arrêta court et dit :

—Qu'as-tu, mon ami, tu sembles souffrir ?

Peters raconta simplement son histoire, qui est l'histoire de bien d'autres, et se prit à pleurer.

—Si l'on ne tue pas le chagrin, le chagrin tue, dit le savant. Il ajouta : Viens avec moi, je connais le remède à ta douleur.

Peters ne se le fit pas répéter ; il monta dans la voiture du docteur ; bientôt ils arrivèrent à la ville et descendirent dans une maison de belle apparence. Le médecin conduisit son protégé dans un cabinet rempli de livres.

—Regarde, dit-il au journalier, en lui désignant un objet placé sous un globe de cristal : c'est un lingot d'or qui vaut trois cents thalers ; il me vient de mon père, qui était le plus pauvre des Hanovriens. Malgré sa misère, mon père épargna un groschen chaque jour ; il fut plus de cinquante ans pour amasser ce petit trésor. Lorsque j'en héritai, comme toi j'étais misérable ; la peur du lendemain m'avait plus d'une fois conduit sur les bords du Weser. Mais dès que je fus en possession de ces trois cents thalers, le courage me revint : je ne craignis plus l'avenir. L'amour du travail et l'exemple de mon père aidant, je suis arrivé à la fortune. J'ai gardé mon lingot comme une branche de salut : la Providence a voulu que je le conservasse intact. Je te le donne. Si tu es sage, tu sauras m'imiter, et un jour tu pourras l'offrir à quelque malheureux, comme je te l'offre aujourd'hui.

Peters remercia son bienfaiteur ; emportant le lingot d'or, il regagna joyeusement sa cabane. Il raconta son heureuse aventure à sa ménagère. Après réflexion, ils cachèrent le trésor au plus profond de la cave.

Le lendemain, le journalier reprit son travail. Contre son habitude, il chanta toute la journée ; le maître, qui connaissait les peines de son ouvrier, lui demanda la cause de cette humeur :

—Si l'on ne tue pas le chagrin, le chagrin tue, répondit Peters.

—Voilà une bonne pensée ; retiens également celle-ci, dit le maître : Quand la tête ne conduit pas l'outil, l'outil ne nourrit pas la tête.

—Je me la rappellerai, affirma le journalier.

Il tint parole : comme son esprit n'était plus troublé par l'inquiétude, il apporta toute son intelligence à son travail et devint bientôt le plus habile ouvrier de son chantier. Il eut encore de mauvais jours : qui n'a pas les siens ? Mais il les endura presque avec plaisir. Il savait bien pourquoi, l'heureux homme ! Quel est celui qui,

ayant un trésor à sa disposition, ne supporteraient gaiement quelques heures de misère ? Dans ces moments pénibles, il disait quelquefois à sa femme, pour l'éprouver :

— Si nous faisons fondre le lingot ?

La ménagère se contentait de sourire sans rien répondre, sachant bien que son mari plaisantait.

Peters ne craignit plus de recourir à ses voisins : on sollicite sans gêne un service que l'on sait pouvoir rendre. Les voisins avaient toujours été disposés à l'obliger ; s'ils ne l'avaient pas fait jusqu'alors, c'est que le journalier n'avait jamais réclamé leur assistance, et dans ce monde, qui ne demande rien n'a rien.

Bientôt il put se passer de toute aide, son gain suffisait à ses besoins.

Comme on le suppose, le bon Hetzel était souvent le sujet de la conversation des deux époux ; l'origine du lingot d'or causait l'admiration de la ménagère. Elle avait calculé qu'en mettant de côté un groschen chaque jour, dans l'espace de soixante-douze jours elle aurait un thaler, et cinq thalers cinq groschens à la fin d'une année.

Femme qui compte devient économe, et femme économe fait la prospérité d'une maison.

Ainsi qu'on le remarque souvent, un bonheur ne vient jamais seul. Un richard des environs voulut faire défricher une forêt ; Peters autrefois n'aurait jamais osé entreprendre un pareil travail, quoiqu'il en fût capable : la pauvreté rend timide ; mais il avait acquis de l'aplomb, il osa et réussit.

Des bénéfices qu'il retira de cette opération il acheta des champs que ses enfants cultivèrent.

Les enfants sont une charge quand ils restent inoccupés ; ils sont la fortune du cultivateur qui sait les employer dans la limite de leurs forces.

Le journalier fit d'autres entreprises. Comme il était honnête et laborieux, on le recherchait ; tous les ans il réalisait d'assez beaux bénéfices, avec lesquels il agrandit son terrain.

La prospérité qui a pour base l'ordre et le travail ne peut que s'accroître : aussi Peters à cinquante ans était-il le plus riche propriétaire du pays.

Il disait souvent à sa campagne :

— Que de bénédictions ne devons-nous pas à la mémoire du charitable Hetzel ! toutes ses prédictions se sont accomplies, nous sommes arrivés à la fortune et nous avons pu conserver intact le lingot d'or.

Un soir d'hiver, un pauvre voyageur vint frapper à la porte du journalier. Celui-ci était humain, il accueillit l'étranger avec bonté et lui donna la meilleure place au foyer. Touché de la bienveillance de ses hôtes, l'inconnu leur raconta ses aventures ; les malheureux ont presque toujours les mêmes : c'est l'éternelle lutte du pauvre contre le besoin. A son tour Peters raconta son histoire. Comme on le pense, le lingot d'or ne fut pas oublié. L'étranger fut émerveillé ; promenant ses regards autour de lui, il ne put s'empêcher de dire à ses hôtes :

— Comment habitez-vous cette misérable chaumière quand vous pouvez posséder une maison confortable ?

— C'est là tout le secret de notre prospérité, fit observer la ménagère ; nous avons compris le père du docteur épargnant un groschen chaque jour.

— Nous n'avons rien changé à notre vie, continua Peters, parce que, habitués aux privations, nous nous trouvons satisfaits du nécessaire. On ne sent pas le besoin de jouissances que l'on ignore ; nos enfants, élevés à l'école de la pauvreté et du travail, ont appris à connaître la valeur de l'argent ; avec notre héritage ils seront heureux, parce qu'ils n'auront pas de goûts au-dessus de leur position.

— Combien vous êtes sages ! dit l'inconnu ; mes parents dans leur tendresse aveugle, m'ont élevé comme s'ils avaient été riches ; il se sont imposé des privations pour

me rendre la vie facile : c'est leur faute si je suis aujourd'hui le plus malheureux des hommes.

— Avez-vous déjà oublié le bienheureux lingot d'or ? s'écria joyeusement Peters.

A ces mots il alla déterrer le trésor caché dans sa cave depuis plus de vingt années.

— Qu'il soit la source de votre fortune comme il l'a été de la mienne, dit-il en présentant le lingot au voyageur.

— Hélas ! dit celui-ci, après avoir examiné le métal, ce n'est qu'un morceau de cuivre.

— C'est impossible ! s'écrièrent à la fois Peters et sa femme.

Celle-ci frotta le lingot sur toutes ses faces et le rendit brillant comme un miroir.

— C'est toujours du cuivre, dit l'étranger, après l'avoir regardé de nouveau ; mais, ajouta-t-il, quels sont ces caractères gravés sur le métal ?

— Nous l'ignorons, dit Peters, nous ne savons pas lire.

Alors le voyageur lut ces mots :

“ L'illusion fait plus d'heureux que la vérité ne fait de sages.

“ De même qu'un sot jouit de l'esprit qu'il croit avoir, un pauvre peut jouir d'un trésor qu'il croit posséder.

“ C'est moins la privation que la crainte du lendemain qui fait le malheur du pauvre.

“ Craindre l'avenir, c'est empoisonner le présent et se préparer les maux que l'on redoute.

“ Marche sans peur dans le chemin de la vie ; n'est-tu pas sûr d'arriver à la fin ? ”

L'étranger, après avoir lu, dit à ses hôtes :

J'accepte votre présent avec reconnaissance : ce morceau de cuivre vaut pour moi plus de trois cents thalers. Outre les enseignements qu'il contient, il vient de m'apprendre que suivre un conseil vaut mieux que trouver un lingot d'or.—*Magasin pittoresque.*

ADRIEN LINDEN.

Discours de Mgr. Dupanloup à l'Assemblée nationale le 27 mars.

Dans la dernière partie de sa séance, la chambre a repris la discussion de la loi sur les établissements de bienfaisance. La veille elle avait voté l'article 1er de ce projet déterminant le mode de nomination des commissions administratives. Une disposition additionnelle avait été proposée par M. Guiraud, tendant à faire figurer parmi les membres de ces commissions le curé de la commune et, dans les localités où siège un conseil presbytéral ou un consistoire israélite, un délégué de chacun de ces conseils. Cet amendement a été vivement soutenu par M. l'évêque d'Orléans, dont nous reproduisons le discours à ce sujet :

Mgr. Dupanloup.—La question a été posée, débattue et résolue provisoirement par la commission et par l'Assemblée elle-même dans un premier vote qui consacrait la présence des ministres de la religion dans les conseils de la charité et de l'assistance publique.

La nécessité de cette intervention avait été exposée en d'éloquentes paroles par le ministre de l'intérieur d'alors, l'honorable M. Victor Lefranc. Le vote était la réparation d'une longue injustice.

Oui, ces fondations, ces hospices, ce patrimoine du pauvre, c'est à nous que vous en êtes redevables.

Cela est incontestable. Nous avons couvert l'Europe et ensuite les deux mondes de maisons hospitalières et d'asiles pour les pauvres. Avant nous, avant le christianisme, il n'y avait pas un seul établissement hospitalier, pas un seul asile pour la souffrance. Nous avons créé le capital de la charité sur la terre.

Les moralistes païens eux-mêmes n'avaient nul souci du pauvre et ils appelaient même la compassion un vice du cœur : *Misericordia animi vitium est.*

M. Baragnon.—Il paraît que les païens ont un parti ici. (Rires.) Une voix : Qui a écrit cela ?

Mgr. Dupanloup.—Sénèque dans son traité de la Clémence.

Ce que je dis n'est une injure pour personne. Un autre disait qu'il fallait être ou un sot, ou un étourdi, ou un criminel, *stultum, levem, aut nefarium*, pour livrer son cœur à la compassion. C'est du Cicéron (*pro Murena*). Et voici le résumé de toute la théologie. Le sage ne connaît point la pitié : *Sapiens non miserebitur*.

Je répète que nous avons créé le capital de la charité, et que nous avons créé la charité même. Aujourd'hui, on parle fastueusement de philanthropie, de fraternité, et on oublie que c'est Jésus-Christ seul qui a précisé le sens de ces mots. Il a fallu le sang des martyrs et de Jésus-Christ lui-même pour les consacrer. C'est à ce prix que la terre connut la charité.

Nous avons continué ensuite à augmenter ce capital. A qui devez-vous l'Hôtel-Dieu, les Incurables, les Enfants-Trouvés ? A un saint homme, à un prêtre, à saint Vincent de Paul.

A l'heure qu'il est, nous venons de fonder en France 120 hospices nouveaux par les mains des petites sœurs des pauvres. (Rires et interruptions à gauche.)

M. le président.—Il s'est manifesté du côté gauche de l'assemblée des interruptions dont je n'ai pu saisir les auteurs, et qui sont de la dernière inconvenance. J'invite à ne pas recommencer.

Mgr. Dupanloup.—Là, 20,000 vieillards sont vêtus, recueillis, nourris, logés, avec la dernière charité.

J'ajoute que quand les choses sont telles, et elles sont incontestablement telles—informez-vous auprès de notre collègue M. Wallon, qui vous en apprendra le détail,—on comprend que, pendant des siècles, le clergé ait été seul de l'administration du patrimoine des pauvres. Puis le cours des temps a donné à la société laïque sa part naturelle, légitime, prépondérante. Mais il n'est pas juste de nous chasser, comme l'a fait la Convention, du grand domaine de la charité et de nous dire :

La maison est à moi ; c'est à vous d'en sortir !

Hec mea sunt, veteres migrate coloni.

Voilà ce qu'a fait la Convention ; et voilà pourquoi vous ne pouvez ni le faire ni le maintenir.

Il ne s'agit pas seulement de la justice qui nous est due : il s'agit de l'intérêt même des pauvres.

Les dons, les legs, les aumônes arriveront plus considérables, si nous y sommes. La présence du prêtre amènera plus sûrement, plus largement, les aumônes chrétiennes, c'est-à-dire les plus généreuses. Le sentiment religieux est le grand inspirateur de la charité. Il est le complice, le confident du sentiment qui l'inspire.

Voilà la vérité ; c'est à nous qu'on s'adresse quand on veut faire une bonne œuvre, parce qu'on a confiance en nous.

Un membre à gauche : Et les héritiers !

Mgr. Dupanloup.—Les héritiers ! à l'heure où je vous parle, dans mon diocèse, un legs de quinze cent mille francs vient d'être fait aux petites sœurs des pauvres, et ces sœurs n'ont pas attendu mon conseil pour le refuser, malgré le consentement des collatéraux.—Si nous acceptions, ont-elles dit, nous ne serions plus les petites sœurs des pauvres !

Il y a ici une autre considération à vous présenter. C'est la spécialité de la compétence qui justifie la disposition de la loi que je vous demande. Le prêtre n'est pas seulement l'homme de la religion, il est aussi l'homme du dévouement. C'est ce qui constitue son aptitude spéciale. Dans le christianisme, la charité est la qualité essentielle de la religion. Son ministre n'est pas seulement l'homme de Dieu, il est aussi l'homme du peuple.

Il y a dans votre loi un article que je ne saurais trop louer, c'est l'article 7, par lequel, élargissant les entrailles de la charité, vous lui demandez de distribuer ses biens en secours à domicile, afin de porter aide à l'esprit de famille, afin que ceux qui souffrent ne soient pas privés de la présence de ceux qu'ils aiment et dont ils sont aimés.

Mais parmi toutes ces misères à domicile, il en est qui réclament une compassion plus délicate : ce sont les misères de ceux qui, frappés de malheurs inattendus, endurent en silence et avec fierté leurs privations et leurs douleurs. Qui les découvrira ? A qui ces infortunés laisseront-ils voir leurs larmes ? A leur prêtre, à leur pasteur, à leur père.

J'ose dire que cet article 7 rend notre présence indispensable dans les conseils de charité. Soyez sévères pour nous, mais ne nous enlevez pas le bonheur de secourir les affligés.

Je répète que le simple principe de l'adjonction des capacités et des compétences nous marque une place dans les conseils de charité. En nous la donnant vous ferez une chose naturelle, demandée par la conscience publique.

Quand un prêtre manque de charité, le monde le couvre justement de sa réprobation.

Puisque vous avez ce sentiment, vous devez nous admettre. Si vous ne le faisiez, les pauvres en seraient étonnés, attristés.

Les raisons opposées à l'amendement ne sont pas péremptoires.

On a dit que des conflits naîtraient entre les ministres des différents cultes ; cette objection est plus surannée. M'est-il jamais arrivé de demander à l'homme qui souffre de quelle religion il était ?

Dans notre département ravagé horriblement par la guerre, nous avons eu à Orléans, pendant deux mois, dix mille blessés. Lorsque cette inondation de douleur est venue fondre sur nous, nous n'avons eu tous qu'une âme et qu'un cœur. Catholiques, protestants, simples fidèles, magistrats, prêtres, nous nous sommes réunis dans un commun sentiment de charité. S'est-il élevé un seul conflit au sujet de la religion ? Nos ambulances comme nos cœurs étaient ouverts à tous.

Ce que nous demandons, nous dit-on, est un privilège ! Non, c'est le droit de la spécialité. Nous devons en bénéficier.

Mais on veut séparer l'élément laïque de l'élément clérical, ce mot qui dispense de toute justice ! Les séparations n'ont jamais rapproché personne.

Quand on se rapproche, on apprend à s'aimer, et l'on s'aide pour le bien commun. C'est ce que nous avons fait à Orléans pour secourir nos blessés, nos orphelins, nos mobiles, et je suis heureux de pouvoir ici rendre hommage à tous ceux qui le méritent.

Nous avons reçu des secours de l'Angleterre et de la Belgique, de tous les pays du monde, nous avons reçu aussi, et surtout de cette pauvre et admirable Irlande. Et combien ? 200,000 fr.

Pourquoi ! parce qu'il y a dix ans, pendant la famine qui désolait l'Irlande, j'avais prêché pour secourir les Irlandais.

Nous avions recueilli pour eux 20,000 fr. Vous voyez qu'ils nous l'ont rendu avec usure. Et ces traites nous arrivaient avec ces simples mots : "Souvenir des Irlandais !"

Non, il ne faut pas supposer des conflits entre des hommes de cœur faits pour s'entendre.

Sans doute, dans les académies et dans les livres, on ne s'entend pas toujours : *genus irritabile vatum*, mais on s'entend devant l'ennemi commun, c'est-à-dire la misère ou l'étranger, et il n'y a alors qu'un châtement chez tous : aller au feu, marcher ensemble où l'on souffre et où l'on meurt !

Où, il est nécessaire de ne pas éloigner les hommes les uns des autres. N'éloignez pas les prêtres des laïques, ils sont utiles les uns aux autres, et ils seront surtout toujours utiles aux pauvres tant que subsistera cette grande parole du Christ : "*Pauperes semper habebitis vobiscum*," mot souvent mal interprété et qui ne veut pas dire que la misère est d'institution divine, elle est d'imperfection humaine. Ce qui est d'institution divine, c'est la charité. Et Notre Seigneur l'a bien compris quand il a dit : "Faites l'aumône et tout sera purifié dans votre vie."

On a dit l'aumône humilie ; oui, quand elle n'est pas faite avec la délicatesse chrétienne, mais elle n'humilie pas quand elle est le don secret et pur d'un frère à un frère, et quand la main gauche ignore les bienfaits de la main droite.

Ce qui est humiliant, c'est de recevoir quand on peut se suffire. Le christianisme a enseigné au monde trois grandes choses : la loi universelle du travail, il a honoré le travail et l'a fait libre. Avant lui le travail était esclave.

M. Lévêque.—Ce n'est pas exact ! (Bruit.)

Mgr. Dupanloup.—Je demande à M. Lévêque de venir dire demain, à la tribune, ce qui dans mes paroles n'est pas exact. Je vous conjure donc d'adopter l'amendement. Notre clergé de France ne mérite pas cet éloignement dont on voudrait le frapper. Ceux qui le connaissent le savent dévoué, modeste et marchant à la tête de tous les clergés par la charité.

Ah ! si vous saviez le peu dont la plupart vivent ! Il est difficile souvent de faire le bien, je le sais, mais ici vous avez une occasion unique de réparer une grande injustice et de rétablir dans leur place naturelle la religion et le clergé. En le faisant, vous ferez une chose bonne, sage, juste et patriotique.

ARCHEOLOGIE.

Les fortifications de Québec.

Les deux dernières portes qui ornaient les vieilles murailles de Québec, disparaissent à leur tour sous le pic des démolisseurs. Avant de les voir tomber tout-à-fait, nous voulons au moins graver leur souvenir dans l'esprit de nos lecteurs et leur en offrir une reproduction accompagnée de quelques notes historiques.

L'enceinte fortifiée, ou Haute-ville de Québec a ses murailles percées de cinq portes principales dont voici les noms : la porte *Prescott*, la porte *Hope* ou *de la Canoterie*, la porte *du Palais*, la porte *St. Jean* et la porte *St. Louis*. Sous la domination française, les trois dernières seules existaient ; les deux premières ont été construites par le gouvernement militaire anglais.

Québec a toujours été une ville fortifiée ; cependant ses palissades et ses murs ont subi bien des transformations. Les premières défenses ont été élevées pour protéger la population contre les attaques des peuples sauvages et surtout contre les incursions des Iroquois. Elles ont été commencées sous Champlain ; mais elles n'avaient alors que très peu d'importance, puisque, en 1629, ce dernier se trouvait presque complètement à la merci des Anglais et était obligé de se rendre au capitaine Kerkt qui prit possession de la ville et la garda jusqu'à l'époque du traité (de St. Germain-en-Laye) entre la France l'Angleterre, en 1632.

M. de Montmagny, successeur de Champlain, s'occupa aussi de construire des remparts qui, néanmoins, n'embrassaient qu'une faible étendue de terrain. Ces rem-

parts en pièces de bois, avec les intervalles remplis de terre étaient, toutefois, assez solides pour supporter le poids des pièces de canon. Les murs de Québec prirent constamment de l'extension, et étaient devenus réellement redoutables lors du siège de Phipps, en 1690. Voici la description que Charlevoix en donne à cette époque. " Les fortifications commençoient au Palais, sur le bord de la petite rivière St. Charles, remontoient vers la Haute-Ville (1), qu'elles environnoient et venoient finir à la Montagne, vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi continué depuis le Palais, tout le long de la Grève, une Palissade jusqu'à la clôture du Séminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles qu'on appelle le *Sault-au-Matelot*, et là il y avoit une batterie de trois pièces. Une seconde Palissade qu'on avoit tirée au-dessus de

(1) Le mur d'enceinte devait alors descendre un peu en deçà de la rue Ste. Ursule.

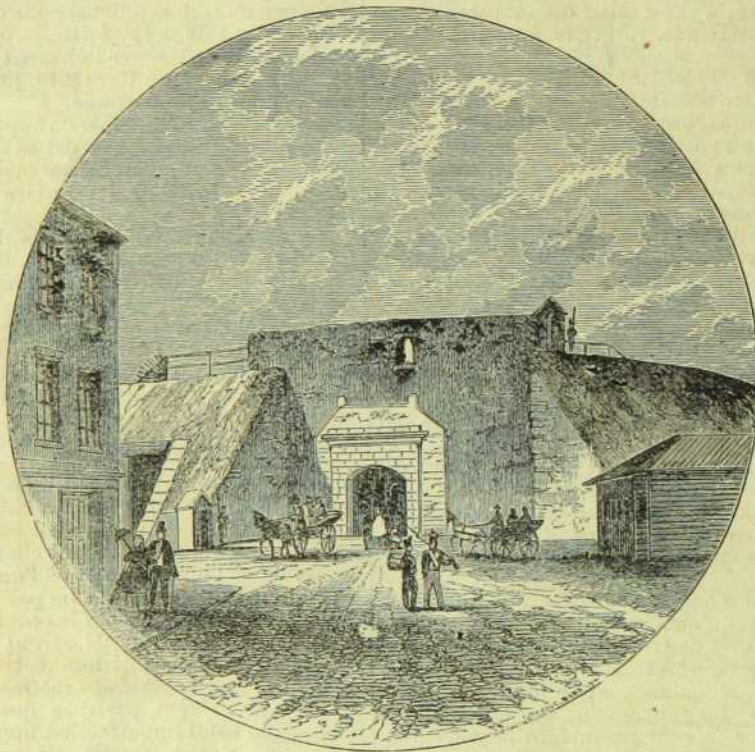
la première aboutissoit au même endroit et devoit couvrir les Fusiliers..... Les issues (2) de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres et des barricades pleines de terre, en guise de gabions, et les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse-ville à la haute étoit coupé par trois différents retranchements de barricades et de sacs pleins de terre, avec des manières de Chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième, à la porte qui conduit à la Rivière St. Charles (3).

Enfin on avoit disposé quelques petites pièces de canon autour de la Haute-Ville, et particulièrement sur la butte d'un Moulin, qui servait de Cavalier" (4).

En 1703, quelques mois avant sa mort, M. de Callières, alors gouverneur fit réparer et achever ces fortifications, pour se protéger contre une incursion dont il étoit menacé de la part des Anglais et des sauvages. Mais ce ne fut qu'en 1720 que Québec vit s'élever ses remparts véritables.

Voici ce qu'en écrit Charlevoix au mois d'octobre de cette même année :

" Québec n'est pas fortifié régulièrement, mais on travaille depuis longtemps à en faire une bonne Place. Cette Ville n'est pas même facile à prendre dans l'état où elle est. Le Port est flanqué de deux Bastions, qui dans les grandes Marées sont presque à fleur d'Eau, c'est-à-dire qu'ils sont élevés de 25 pieds de Terre, car la Marée, dans les Equinoxes monte à cette hauteur. Un peu au dessus du Bastion de la droite on en a fait un demi, lequel est pris dans le Rocher, et plus haut, à côté de la Galerie du Fort, il y a vingt cinq pièces de Canon en Batterie. Un petit Fort carré, qu'on nomme la *Citadelle*, est encore au-dessus, et les Chemins, pour aller d'une Fortification à l'autre, sont extrêmement roides. A la gauche du Port, tout le long



PORTE ST. JEAN, construite vers 1693, démolie en 1869 et remplacée par celle qui existe aujourd'hui. (Vue du dedans.)

de la Rade, jusqu'à la Rivière St. Charles, il y a de bonnes Batteries de Canon et quelques Mortiers.

De l'Angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une Oreille de Bastion d'où l'on a tiré un Rideau en équerre, qui va joindre un Cavalier fort exhaussé, sur lequel il y a un Moulin fortifié. En descendant de ce Cavalier, on rencontre, à une portée de fusil, une première Tour bastionnée, et à la même distance de celle-ci, une seconde. Le dessein étoit de revêtir tout cela d'une chemise, qui auroit eu les mêmes Angles, que les Bastions

(2) Une de ces issues étoit à l'endroit où fut plus tard la porte Prescott.

(3) La porte du Palais.

(4) Histoire générale de la Nouvelle-France, Paris, 1744, Pages 77 et 78. Ce moulin étoit à l'extrémité de la rue *Mont-Carmel*, sur l'espace de jetée qui existe encore, en arrière des bâties actuellement occupées comme Palais de Justice, et qui sépare ces bâties du jardin de M. G. Bossé.

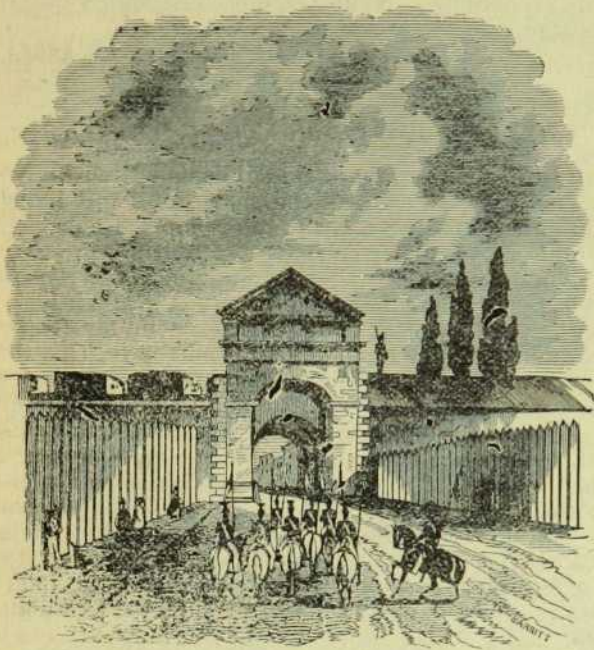
et qui seroit venue se terminer à l'extrémité du Roc, vis-à-vis le Palais, où il y a déjà une petite Redoute aussi bien que sur le Cap Diamant. Tel étoit, Madame, (5) l'état de Québec en 1711..... Il est encore aujourd'hui dans

les travaux, ce qui fut fait au mois de juin 1720. On travaillait donc à l'exécution de ce plan, lorsque Charlevoix visita Québec, au mois d'octobre. La ville comptait alors environ 7,000 âmes.

Depuis 1720, les fortifications furent entretenues dans le même état jusqu'à la prise de Québec en 1759. Le plan qu'en firent alors les officiers anglais et qui se trouve dans l'excellente collection photographiée par la maison Livernois et Bienvenu, est la copie presque exacte de la gravure que Charlevoix publie dans son *Journal*.

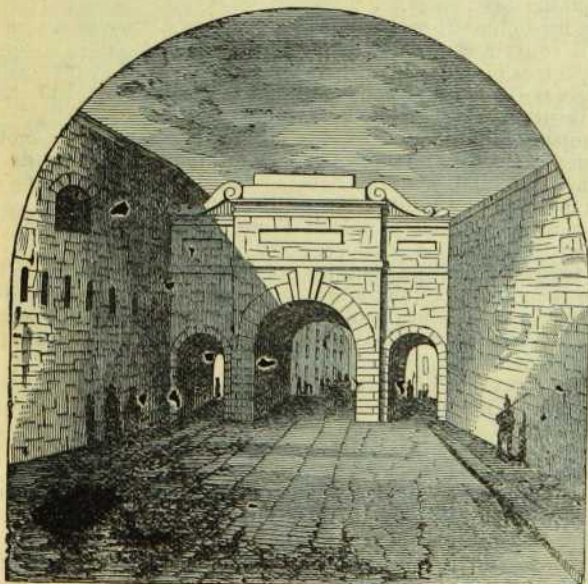
Après la prise de la ville, les Anglais réparèrent et renforcèrent les murailles. Mais les travaux les plus considérables ont été faits surtout depuis le fameux siège de 1775, dirigé par Arnold et Montgomery, et pendant lequel ce dernier trouva la mort, dans la nuit du 31 décembre 1775 (7). La citadelle, telle qu'elle est aujourd'hui, a été construite de 1823 à 1830, sous la direction du duc de Wellington d'après un plan perfectionné par MM. Cohorn et Cormontaigne, et dont la conception est attribuée à Vauban (8).

Telle est l'histoire abrégée des fortifications de Québec. L'industrie et le commerce qui, dans ce siècle, envahissent tout, les attaquent dans leurs endroits faibles et font tomber leurs portes. Quelques uns s'en affligent; d'au-



PORTE ST. LOUIS, construite vers 1693, démolie en août 1871. (Vue du dehors.)

le même état, ce que vous pourrez justifier sur le Plan en Relief que M. de Chaussegros de Lery, Ingénieur en Chef envoie cette année en France pour être mis au Louvre avec les autres (6).

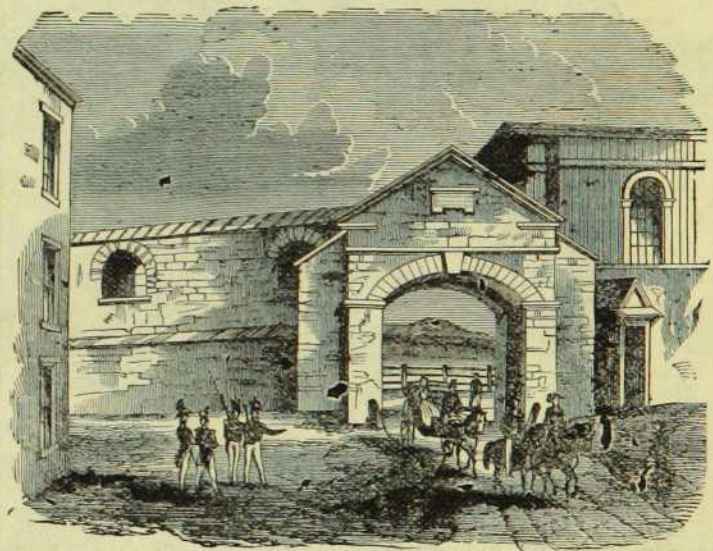


PORTE DU PALAIS; date de la 1re construction inconnue; démolie en avril 1873. (Vue du dehors.)

Ce plan avait en effet été soumis au Roi et trouvé tellement bon qu'ordre fut donné de commencer de suite

(5) Ce rapport est adressé à Mme la duchesse de Les Digières.

(6) Un exemplaire de ce plan, de la main de l'auteur même et signé par lui, est encore aujourd'hui en la possession de la famille de Léry, à Québec.



PORTE HOPE ou de la CANOTERIE; construite en 1786, démolie en avril 1873. (Vue du dedans.)

tres s'en réjouissent. Les uns et les autres n'ont pas tort, à notre avis. Avec les progrès qu'a faits l'art, ou plutôt la science de l'attaque, les portes et les murailles comptent aujourd'hui pour bien peu. Cela finit par une capitulation plus ou moins retardée, mais presque toujours certaine. Il en coûte néanmoins de voir disparaître peu à peu ces vieux témoins muets de nos luttes passées, ces pierres vénérables où le sang de nos ancêtres a coulé; et ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous songeons au moment où ces glorieux souvenirs n'existeront plus que dans les rayons de nos bibliothèques.

Comme nous l'avons dit en commençant, au temps des Français, il n'y avait à la ville que les trois portes *St. Louis*, *St. Jean* et *du Palais* à part les poternes (sally-ports) dont un certain nombre devaient exister. Les autres

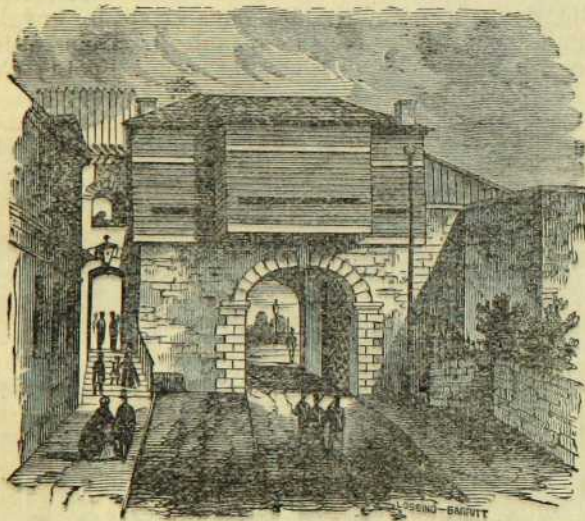
(7) Montgomery, après avoir été exposé dans une petite maison qui existe encore, sur la rue St. Louis, a été enterré, le 4 janvier 1776, à gauche de la porte St. Louis, sur le chemin qui mène à la citadelle.

(8) Vauban est mort en 1707, Cohorn en 1704 et Cormontaigne en 1752.

ouvertures dans les murailles étaient fermées par de simples barricades. Cet état de choses dura jusqu'en 1786. Ce fut dans le cours de cette année que la porte Hope fut construite sous l'administration du colonel Hope, comme nous l'indique l'inscription suivante que porte une de ses pierres :

HENRICO HOPE
Copiarum Duce et provinciæ subprefecto
Protegente et adjuvante
Extracta,
Georgii III, Regis nostri,
Anno XXVI et salutis, 1786. (9).

La porte Prescott, avec les autres ouvrages de la côte de La Montagne, fut construite plus tard (1797) d'après les ordres du général Prescott. Elle a été démolie en 1871. Elle se trouvait tout à côté de la maison du Chien d'or, dont nous parlons dans une autre colonne. La côte de La Montagne avait elle-même été ouverte par Champlain pour transporter les matériaux servant à la



PORTE PRESCOTT ; construite vers 1797, démolie en août 1871.
(Vue du dehors.)

construction du Château St. Louis en 1623. Le Dr. Anderson, dans un mémoire sur les fortifications de Québec, assigne à la construction des portes St. Jean et St. Louis, la date de 1693. Ces portes doivent avoir été toutefois, presque refaites à neuf, depuis la conquête. La porte St. Louis a été démolie en août 1871, en même temps que la porte Prescott. Quant à l'ancienne porte St. Jean, on l'avait fait disparaître dès 1869, pour la remplacer par l'espèce de construction hippopotamienne que nous avons maintenant sous les yeux. Le plus tôt cette monstruosité disparaîtra, le mieux ce sera, quoiqu'elle soit aujourd'hui la seule de nos cinq portes que nous puissions montrer aux étrangers.

Il est préférable, en effet de n'en pas avoir du tout que d'en posséder une de ce style.

Au moment où nous terminons ce travail nous apprenons que les ouvriers qui démolissent la porte du Palais, ont trouvé, cachée dans la boiserie, l'inscription suivante :

Those Gates were made in 1831 by William McKeown, Robert Milburn, William Preston, W. Poristen, masters-carpenters; Wm. Mountain, Superintendent; this thing, by William McKeown, of the county of Armagh, Ireland.

This thing se rapporte évidemment à l'inscription.

(9) On travaille actuellement à la démolition de cette porte. Nous espérons que la pierre qui porte l'inscription sera conservée intacte.

Cette date, tout en établissant l'époque à laquelle la porte en bois a été faite, ne dit rien des travaux de maçonnerie. Il nous a été impossible de rien découvrir, à ce sujet, soit relativement à l'ancienne construction française, ou à l'égard des ouvrages nouveaux qui ont été élevés depuis la conquête. Nous ne pourrions donner que des dates approximatives.

NAP. LEGENDRE.

Le nouveau Bureau de poste et son site.

Cet édifice a été ouvert au public le 22 avril. Nous avons été frappé de l'excellente disposition qui règne à l'intérieur. L'architecte a su tenir compte des exigences du public sans sacrifier l'élégance et le bon goût. C'est, en un mot, l'heureuse alliance d'un luxe bien entendu avec la solidité des choses qui durent.

Tel qu'il est, l'intérieur de la bâtisse a un air frappant de parenté avec le bureau de poste de Troy (E. U). Cette ressemblance comporte elle-même son éloge.

Si, cependant, nous avons gagné un édifice remarquable, nous avons, en même temps, perdu une maison pleine d'antiques souvenirs. Et cette amélioration est encore un empiètement sur le domaine de nos vieilles constructions historiques et légendaires. La nouvelle bâtisse s'est en effet élevée sur l'ancien site de la maison du Chien d'or, que l'on a démolie pour cet objet en 1870.

Nous empruntons, au *Journal de Québec* (1), les intéressantes lignes suivantes écrites sur ce sujet par M. Edouard Huot.

« La maison du Chien d'or, qui depuis 1845, a servi de bureau de poste était une vaste maison d'une architecture simple et sévère qui, certes, n'a jamais eu l'apparence somptueuse d'un palais.

Le temps avait ajouté une ombre fantastique au prestige des légendes dont son origine est entourée.

Il semble que les vieilles maisons ont un air grave et enfouissent dans leurs murailles bien des contes féériques et des légendes curieuses. Elles ont l'attrait puissant et l'aspect fascinateur des ruines.

Que ne donnerait-on pas pour percer leur silence séculaire et pour découvrir, comme Asmodée, les secrets de leurs foyers ? Les spectres ne viennent-ils pas les hanter la nuit et n'y ont-ils pas de ces dialogues profonds qui sont la joie des morts et l'effroi des vivants ?

L'impénétrable poussière des siècles les recouvre ; cette poussière, c'est en quelque sorte la fatidique emblème de la destinée humaine, ce qui se détache des choses vivantes et s'en va au mystère et à l'oubli.

La maison du Chien d'or était l'une des plus remarquables maisons historiques de Québec.

La différence des époques, les événements survenus entre les temps reculés de la domination française et le nôtre, et le souvenir triste et voilé qui nous est resté de notre ancienne mère-patrie, donnent aux légendes du Chien d'or un côté pittoresque et séduisant.

L'assassinat de Philibert, par de Repentigny, nous reporte aux temps où nos ancêtres vivaient à l'ombre du drapeau aux fleurs de lis.

Cette tradition a occupé beaucoup d'esprits curieux et a enfanté des travaux et des critiques. La Légende de M. A. Soulard, publiée dans le *Répertoire National* , est une broderie fantaisiste échappée sans doute à la verve de cet avocat spirituel que la mort a si tôt ravi aux lettres et à une belle carrière au barreau. En revanche, les critiques de M. Jacques Viger dévoilent des recherches judicieuses et une grande intelligence dans l'analyse chronologique des faits.

Comme la pierre angulaire récemment trouvée de la maison du Chien d'or nous l'apprend, c'est Nicolas Jacquin Philibert qui fit construire cette maison, le 26 août 1735. Cette pierre angulaire est tout à fait singulière. Au dessous de la date de 1735, en voit les deux lettres majuscules P. et H. séparées par une croix grecque ou de saint André gravée en creux dans la pierre et colorée en rouge.

(1) No. du 27 mai 1871.

On a trouvé sur cette pierre angulaire une plaque de plomb portant l'inscription suivante et dont quelques journaux ont déjà fait mention :

NICOLAS JACQUIN
DIT PHILIBERT
M'A POSÉ LE 26 AOÛT
1735.

Sur la pierre où est gravée la date de 1736, au-dessous de l'inscription du Chien d'or, on remarque des traces de lettres revêtues d'un ciment imitant la teinte grise de la pierre. Il a été impossible de former et d'assembler ces lettres et de ressusciter l'inscription qui devait se trouver sur cette pierre. Quelle était cette inscription ? C'est un mystère ajouté à tant d'autres.

Suivant M. J. Viger, le 21 janvier de l'année 1748, Nicolas Jacquin dit Philibert eut une querelle avec Pierre Legardeur, Sieur de Repentigny, à propos d'un billet de logement que Legardeur avait reçu pour aller chez Philibert. Après quelques mots acerbes, et provoqué, de Repentigny frappa son adversaire à mort.

En ces temps d'épée et d'aventures où les qualités et les vertus guerrières, l'audace intrépide et la valeur brillante étaient les marchepieds de la gloire et de la fortune, mort d'homme ne tirait pas à grande conséquence, et le Noble, bien en cour, pouvait compter sur l'indulgence royale. C'est ainsi que de Ré, entigney reçut, l'année suivante, en 1749, ses lettres de grâce de Louis XV et revint de l'Acadie, où il s'était retiré.

Avant de mourir, Philibert avait pardonné à son meurtrier. On retrouve ce Pierre Legardeur de Repentigny commandant une compagnie sous les ordres du Chevalier de Lévis, à la bataille du 28 avril 1760.

M. Hawkins a publié, en 1834, un travail qui donne, sur les vers énigmatiques inscrits sous le bas-relief du Chien d'or, une version assez vraisemblable.

M. Bégon, intendant de la Nouvelle-France, qui avait été autrefois marchand à Bordeaux, était venu à Québec en 1712. Philibert se brouilla avec lui au sujet de réclamations qu'il se croyait en droit d'exiger du gouvernement. Ne pouvant rien obtenir, Philibert fit alors graver cette inscription sur la façade de sa maison, au-dessous d'un bas-relief représentant un chien rongeur un os :

JE SVIS UN CHIEN QUI RONGE L'O
en le rongeur je prends mon Repos
vn temps viendra qui n'est pas venu
que je morderay qui m'aura mordy
1736

Le sculpteur qui a taillé ce chien n'était pas un artiste consommé dans la statuaire : n'en déplaise à sa mémoire, il n'avait pas le ciseau d'un Praxitèle. Je crois même qu'il aurait été bien étonné si on lui eût prédit que son œuvre passerait à la postérité. Ce chien paraît très pacifique en rongeur son os. Philibert ne dut pas lui trouver la figure assez farouche quand l'artiste inconnu eut donné le dernier coup de ciseau.

On rapporte encore, d'après des traditions assez vagues, que c'est la veuve de Philibert, Marie-Anne Guérin, qu'il avait épousée le 23 novembre 1733, qui fit placer ce bas-relief avec l'inscription sur la façade de cette maison. C'était, paraît-il, afin de graver profondément dans l'âme de ses enfants une haine vengeresse. On a été plus loin : on a dit qu'un fils de Philibert était passé en Europe pour se battre avec l'assassin de son père et qu'il avait été tué en duel par de Repentigny. S'il y a eu duel, ce ne peut être avant 1760, puisqu'à cette époque, de Repentigny était encore dans la Nouvelle-France.

C'est en vain qu'on voudrait tirer la vérité du chaos des traditions ; ce serait se perdre dans des hypothèses sans fin.

Ce sujet serait fécond par un habile romancier. L'antiquité fait le charme des légendes ; le temps entrelace de fleurs parfumées l'urne des tombeaux et dore d'un rayon de poésie les choses passées.

Alexandre Dumas, qui a fait un beau drame de l'histoire de la Tour de Nesle, eût fait de la légende de Philibert un de ces émouvants épisodes dont il savait l'art. Un sentiment sympathique remue l'âme de celui qui étudie les traditions où le sang humain a été versé, et cette époque si guerrière du dix-huitième siècle prête aux scènes et aux vicissitudes dramatiques.

D'un côté, Philibert est une victime qui excite la pitié ; de l'autre, on ne peut bien comprendre comment, à la suite d'une futile querrelle, de Repentigny ait tiré l'épée et tué Philibert. Était-ce un acte de brutale soldatesque ? ou une vengeance plus haute ? Quoi qu'il en soit, cette tache de sang jette comme une

clarté sinistre dans la nuit, qui enveloppe le passé de cet antique édifice.

De 1755 à 1800, la maison du Chien d'or a été connue sous le nom de Salle des Francs-Maçons. En 1782, Miles Prentice, franc-maçon lui-même, et sergent au 78e, sous Wolfe, y tenait un hôtel fréquenté par la bonne société du temps. C'est ce même Miles Prentice qui arrêta Du Calvet, ce grand patriote qui fut le premier à parler contre les tyrannies du régime militaire et à réclamer pour ses compatriotes les droits de sujets anglais, et l'écrouta aux Pères Récollets.

Dans les premières années du dix-neuvième siècle, la maison du Chien d'or était habitée par un marchand dont le nom nous est inconnu, mais dont la mort nous est restée étrange. Ce marchand, qui paraissait heureux dans ses affaires et dont les opérations du commerce se faisaient sur une grande échelle, s'était suicidé en se pendant à un clou dans une chambre du premier étage. Ce suicide avait-il pour cause le désespoir, des chagrins domestiques ou le désir de sauver son honneur et d'échapper à la banqueroute par la mort ? M. W. Sheppard, le surintendant des postes de Québec, a conservé comme un objet de curiosité le clou qui servit au suicide de ce marchand et qu'on pouvait voir encore avant la destruction de l'édifice.

La maison du Chien d'or a ensuite été successivement occupée par M. Geo. Futvoye, aujourd'hui député du ministre de la milice, qui y tenait une salle d'enchère publique,—par le journal le *Mercury* et par la banque d'Épargnes. Le gouvernement l'acheta en 1853 de M. George Alford pour la somme de £4,000.

Cette maison n'existe plus maintenant et les antiquaires la voient avec regret disparaître et s'effacer de Québec. Les antiquaires sont des poètes qui idéalisent le passé et qui voudraient le reconstruire aussi brillant que leurs rêves et leur fantaisie. On comprend ce culte qui aime de préférence les vieux palais et les vieux temples—qui adore les pierres que le lierre a rongées. L'Hon. H. L. Langevin a voulu respecter ces sentiments : le Chien d'or et l'inscription resteront sur la façade du nouveau bureau de poste et perpétueront les anciennes traditions."

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

Québec, 9 Mai, 1873.

BUREAU DE SHERBROOKE.

ACADÉMIE, 1ère classe (A) M. Milten S. Woodman.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Joséphine Bélanger et Phœbé Côté.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (A) Mlle. Eliza Bowen, Ellen M. Bernard, Bridget Dillon, Emma S. French, Adaline Hunting, Sarah McCurdy, Jane McCurdy, Mary McArthur, Maria A. Nutting, Margaret Pender, Esther E. Richardson, Margaret Stokes, Mattie M. Weir et Alice Willey.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (A) Mlles. Clara M. Hunting, Jessie Kirkpatrick et Clara Mackay.
6 Mai, 1873.

S. A. HURD,
Secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) Mlles. Marie Amanda Hudon et Domithilde Morin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2de classe (F) Mlles. Virginie Bergeron, Aurélie Blanchet, Victoria Bergeron, Marie Anabella Beauchesne, Marie Levanie Desmange, Marie Joséphine Rocheleau, et Calixte Pothier.
6 Mai, 1873.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, MAI, 1873.

Université McGill.

Les cours de cette institution, pour le dernier terme, se sont clos le 28 mars, et la collation des diplômes de docteur et de bachelier a eu lieu le même jour. 35 élèves ont reçu le diplôme de bachelier en médecine, et onze celui de bachelier endroit. Voici les noms de ces derniers :

MM. Brown, Duncan Ewen, Chauret Amédée, Coutlée Lewis, Poitras William, Desrosiers Joseph, Hutchison Mathew, Lebœuf Louis Calixte, Lonergan James, McDonald Frank Hercule, Préfontaine Raymond, Rainville Henri Benjamin, Santoire Camille.

La médaille d'or "Elizabeth Torrance," a été décernée à M. Hutchison.

M. J. Desrosier a donné la meilleure thèse.

Relativement aux cours annuels, M. Hutchison tient le premier rang ; M. Desrosiers, le second pour la classe de troisième année.

Pour la seconde année, M. David Major premier ; MM. Jenkins et A. Labadie, seconds.

Pour la première année, M. Hurd, premier ; M. Edouard Couillard, second,

MM. Gonzalve Doutré, et Jonathan Wurtele, Ecrs., avocats, professeurs de la Faculté de Droit, ont été admis Docteurs en droit.

Bulletin bibliographique.

THE SANITARIAN, a monthly journal, A. N. Bell, M. D. editor, New York et Chicago. Nous n'avons pas qualité pour apprécier le mérite intrinsèque de ce nouveau Journal d'hygiène, qui, cependant nous paraît rédigé avec beaucoup de soin. Nos lecteurs pourront juger de son importance, par le sommaire suivant des articles contenus dans la première livraison.

—De l'importance de la science hygiénique, et de quelques rapports entre la profession médicale et l'éducation.

—Loi pour l'établissement d'un bureau de santé.—C. R. Agnew, M. D.

—Résultats des améliorations hygiéniques, dans les villes.—Stephen Smith, M. D.

—Médecine préventive.—Dr. Seegen.

—De la mortalité chez les enfants avec quelques suggestions pour améliorer la condition des enfants trouvés.—Comité de la société de médecine de N. Y.

—La Quarantaine de New-York.—A. N. Bell, M. D.

—Empoisonnement par l'air vicié, dans les écoles ; suffocation par les mêmes causes, dans les habitations, manufactures et prisons.—C. H. Haynes, M. D.

—De l'assurance sur la vie, comme moyen de prolonger ses jours et de réussir en affaires.

—Association américaine pour sauvegarder la santé publique.

—Tablettes de l'éditeur—Amis et collaborateurs.

—Bibliographie.

Cette nouvelle revue paraît chaque mois, par livraison de 48 pages in octavo ; abonnement, \$3 par an.

—DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE ; voyage à l'île de Vancouver et à la Colombie anglaise ; par A. Achintre.

Nous avons reçu le prospectus de cet ouvrage avec la table des matières et quatre gravures semblables à celles qui seront insérées dans le texte. D'après ce que nous pouvons voir par le sommaire des chapitres, le livre de M. Achintre contient une foule de renseignements intéressants et indispensables même à celui qui désire posséder suffisamment la géographie, la géologie et l'histoire de ces pays encore neufs, mais pleins d'avenir. Nous n'avons pas besoin de parler du style de M. Achintre. Il est déjà assez avantageusement connu au Canada, où son talent de brillant conteur et de paysagiste distingué lui a déjà conquis l'admiration et l'amitié de toute la jeunesse

lettrée. Quant à la partie typographique, elle est véritablement une œuvre d'art. L'ouvrage qui aura 400 pages sera orné de 100 gravures coloriées, d'une très belle exécution. La souscription est fixée à \$4 ; pour les non souscripteurs, le prix sera de \$5. On peut adresser son billet de souscription à M. G. E. Desbarats, Montréal.

—FIRST ANNUAL REPORT on the public schools in the province of British Columbia, for the year ending July 31st 1872, by the superintendent of Education, with appendices and supplementary report. Victoria, des presses de R. Wolfenden.

Les instituteurs de la Colombie britannique sont mieux payés que les nôtres ; les traitements y sont de \$40 à \$100 par mois. Ce n'est pas que le nombre des élèves soit si considérable ; ainsi dans le district du Lac, il n'y a que 25 enfants en âge d'aller à l'école ; 10 seulement fréquentent l'école établie, et, cependant, l'instituteur est payé à raison de \$6 par mois ; dans le district de Salt Spring Island, l'école compte trois élèves, deux filles et un garçon (il est juste de dire que ce jeune savant a étudié la grammaire latine, la grammaire anglaise et la géographie n'ayant plus pour lui aucuns mystères ! !) ; l'instituteur reçoit \$40 par mois. *O fortunatos nimium, sua si bona norint !* Ce rapport indique d'ailleurs que l'on fait dans ce pays de louables efforts pour promouvoir la cause de l'instruction publique.

—ANNUAIRE de l'université Laval pour l'année académique 1872-73. Cet annuaire renferme les mêmes renseignements que ceux des années précédentes et indique pour l'université, un état de prospérité croissante. La bibliothèque de cette institution compte 55,000 volumes.

Revue mensuelle.

Il devint de plus en plus évident, pour tout homme ayant la pleine jouissance de ses facultés mentales, que le *rosier du joli mois de mai* n'a jamais fleuri et ne fleurira probablement jamais dans notre pays. Il faut, ou que les neiges et les glaces se trouvent singulièrement à l'étroit dans les autres climats, ou qu'elles affectionnent bien profondément le nôtre, pour mettre tant de persistance à prolonger leur séjour ici, en dépit des rayons du soleil et de nos énergiques protestations. On dirait que la neige s'attarde quelques jours de plus chaque année, et empiète, petit à petit sur les droits du printemps ; à ce compte, nous finirons par n'avoir plus qu'un long hiver qui durera toute l'année. Grâce à Dieu, cependant, pour cette fois encore, nous avons réussi à secouer nos glaçons et nous voilà en bonne voie d'arriver à pouvoir sortir sans fourrures et sans cache-nez. Dans certaines rues de notre vieille capitale, néanmoins, il y a encore trois ou quatre pieds de neige et de glace ; mais cela finira par disparaître, et si nos députés prolongent encore de quelques semaines leur séjour à Ottawa, ils pourront, à leur retour ici, trouver la belle saison définitivement installée.

La ville de Montréal vient d'être témoin d'une de ces grandes cérémonies religieuses dont le souvenir reste longtemps gravé dans le mémoire d'une population. Nous voulons parler du sacre de monseigneur Fabre, évêque de Gratianopolis *in partibus infidelium* et coadjuteur de Mgr. l'évêque de Montréal. Cette cérémonie a eu lieu le premier mai, à l'église de Gesu. Voici le compte-rendu qu'en donne un journal de Montréal :

"La plupart des évêques de la Province de Québec étaient présents : Mgr. l'archevêque et Nos Seigneurs, Guigues d'Ottawa, J. Laroque de St. Hyacinthe, et C. Laroque coadjuteur, Pinsonnault, Sweeney, de St. Jean (N. B.), Lafèche, des Trois-Rivières, et un représentant de l'épiscopat américain, Mgr. Wadham, d'Ogdensbourg.

Le serment a été administré par Mgr. l'archevêque Taschereau, assisté de Mgr. Lafèche et de Mgr. Pinsonnault, dans la sacristie de l'église. L'évêque élu ayant été ensuite formellement examiné sur les points de sa foi, la grand-messe fut célébrée dans l'église avec une pompe extraordinaire.

Pendant le chant des litanies des Saints, le nouvel évêque s'est prosterné devant le grand autel. Les litanies terminées, l'archevêque procéda à la cérémonie du sacre en plaçant un exemplaire du Saint-Evangile sur la tête et les épaules de Mgr. Fabre, et alors l'archevêque Taschereau et les évêques, Lafèche et Pinsonnault lui imposèrent les mains, et dirent d'une seule voix : *accipe Spiritum sanctum*, recevez le Saint-Esprit. Pendant le reste de l'office on chanta le *Veni Creator* et le psaume 132e.

—L'évêque élu fut aussi investi dans la manière prescrite, d'une

Crosse, d'un exemplaire des Evangiles, de la Mitre, des gants et autres insignes pontificaux, en recevant, avant la continuation de la messe, la bénédiction en latin : La Paix soit avec vous et votre esprit ; *pax tibi et cum spiritu tuo*.

Après le chant du *Te Deum*, une courte prière fut récitée en latin, et l'évêque Fabre prononça la bénédiction en faisant subséquemment trois genuflexions devant l'archevêque, et en répétant les mots *ad multos annos*.

Peu après le dernier évangile fut récitée et le service terminé. Nous regrettons que le manque d'espace ne nous permette de reproduire que ce rapport succinct d'une des cérémonies les plus imposantes du culte catholique. L'affluence à l'église du Gesù était considérable et témoignait de l'estime et du respect de la population de Montréal pour le nouvel évêque. Mgr. Fabre n'est âgé que de quarante-six ans.

Nous devons maintenant sortir des tranquillités de notre atmosphère pour entrer dans le ciel un peu plus agité de nos voisins. Il est rare que les Etats-Unis n'aient pas quelque petite affaire sur les bras. La chose n'est pas étonnante, d'ailleurs ; avec une population de quarante millions, d'une nature si hétérogène, le miracle serait qu'il n'y eût pas de perturbations. Pour le moment, ce sont les Modocs qui forment la grande république à donner une représentation vivante de la fable du Lion et du Moucheron. Lafontaine doit bien rire dans ses barbes, si, des champs élysées où il repose paresseusement sous les frais ombrages, il peut voir jusqu'à quel point

L'invisible ennemi triomphe et rit.....
Le malheureux lion se déchire lui-même.
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air qui n'en peut mais ; et sa fureur extrême
Le fatigue, l'abat : le voilà sur les dents.
L'insecte du combat se retire avec gloire.....

La guerre est toujours une chose sérieuse, et, de quelque manière qu'on la présente, l'horreur du sang est toujours là pour assombrir le tableau. Dans la campagne actuelle, néanmoins, il y a, d'un côté, un spectacle si pittoresquement ridicule, et de l'autre un déploiement de courage si rusé et si vigoureux que, tout en admirant la chevaleresque conduite des uns, on ne peut s'empêcher d'éprouver, à la vue des autres, le désir de pousser un immense éclat de rire. Il est de fait que l'antiquité toute entière est incapable de nous montrer un seul exemple semblable à celui de ces quarante-neuf guerriers indiens tenant en échec et mystifiant, depuis plusieurs mois, des généraux et tout un corps d'armée de la grande république. Jusqu'au 17 avril dernier, cependant, on ne pouvait pas dire que la campagne fut véritablement ouverte. C'est ce jour-là que l'attaque proprement dite a commencé par un feu bien nourri, des deux côtés. Il est juste de constater, aussi, que la position des Modocs est bien supérieure à celle des forces républicaines. Cachés dans ces inaccessibles champs de lave dont eux seuls connaissent tous les recoins et tous les secrets, ils paraissent à l'improviste, font leur coup de feu, et s'évanouissent d'une manière tout aussi inattendue. Dans ces conditions un seul homme en vaut cent sur un théâtre ordinaire. Cette nation des Modocs est d'ailleurs extrêmement frugale et vit de peu. La plupart de ces terribles guerriers se nourrissent de racines, et peuvent subsister pendant longtemps là où d'autres trouveraient une mort prompte et certaine. Les soldats américains ne peuvent pas se contenter du même régime, et c'est précisément cette crainte d'être affamés qui retarde leurs mouvements, et les rend pleins d'hésitation. Aussi les Modocs en profitent-ils pour les harceler de tous côtés et leur glisser ensuite entre les doigts, comme ces guerriers enchantés qu'un coup de baguette fait évaporer, dans les contes de fées que nos bonnes nous racontaient. Tout cela n'empêche pas les régiments américains de se trouver dans une position souverainement ridicule, surtout après les menaces tranchantes que l'on a fulminées contre cette troupe mutine mais pleine de fierté. Depuis, surtout l'assassinat du général Canby—assassinat qui fait tache dans l'histoire du capitaine Jack et de ses guerriers,—le mot d'ordre du gouvernement américain paraît être et est de fait l'extermination complète de tout ce qui reste des Modocs. Nous ne comprenons pas cette colère d'enfant de la part d'un pouvoir sérieux : ce serait abuser étrangement, d'ailleurs, du droit du plus fort qui n'est pas toujours du même côté que le droit du plus brave. Pourquoi pas de suite scalper honnêtement ces indignes peaux-rouges ? Heureusement que, pour scalper un indien il faut le saisir, de même qu'il faut prendre un lièvre pour faire un civet. A ce compte, il est probable que les che-

veux du capitaine Jack auront tout le loisir de blanchir sur le chef même de leur propriétaire.

Les Etats-Unis ont été plus heureux dans leur campagne contre les Apaches, qui ont laissé le sentier de la guerre pour fumer un calumet de paix avec le général Crooks. Aussi, le traité signé, le gouvernement va-t-il établir ces raisonnables sauvegardes sur des réserves qu'il leur a données, et il promet surtout, de respecter la foi jurée à leur égard. Ce sera une innovation aussi heureuse qu'inattendue. Il est probable que si on en avait agi de même avec toutes les autres tribus, et en particulier avec les Modocs, on n'aurait pas, aujourd'hui, toute cette regrettable affaire sur les bras.

Un des faits les plus importants du mois de mai est, l'ouverture de la grande exposition, qui a eu lieu à Vienne le premier de ce mois. Depuis la première exposition universelle qui a eu lieu à Londres, en 1831, on a constamment surenchéri, et celle de cette année est tout simplement colossale. Au risque d'allonger un peu notre revue, nous croyons devoir reproduire la description suivante que fait le *Courrier des Etats-Unis* du terrain et des bâtiments qui doivent être le théâtre de ce grand concours international :

“ Le lieu choisi pour l'Exposition a été le beau parc du Prater, située aux portes de Vienne et sur les bords du Danube ; ce parc se prêtait merveilleusement à cette destination par son immensité et sa situation pittoresque.

“ L'Exposition occupe dans le parc une surface de plus de 230 hectares ! Rappelons que dans les précédentes expositions universelles, les surfaces occupées ont été :

1re Exposition universelle. Londres 1831 : 8 hectares environ.

2e Exposition universelle. Paris 1855 : 11 hectares et demi.

3e Exposition universelle. Londres 1862 : 18 hectares et demi, dont 9 hectares de surface couverte.

4e Exposition universelle. Paris 1867 : 42 hectares et 15 de surface couverte.

5e Exposition universelle. Vienne 1873 : 230 hectares, dont 14 de surface couverte.

“ L'Exposition de Vienne occupera donc un espace quintuple de celui que l'Exposition de 1867 occupait sur les terrains du Champ-de-Mars ; mais hâtons nous d'ajouter, pour ne pas imiter certains organes étrangers, ni effrayer l'imagination, que si nous venons au contraire à comparer les surfaces totales couvertes, nous trouverons celle de l'Exposition de 1873 inférieure d'environ un hectare à celle de 1867 ; si même nous ne parlons que du palais lui-même indépendamment de ses deux grandes annexes, la surface couverte serait environ moitié de celle de notre exposition 1867 ; elle pourra, il est vrai, être notablement augmentée en couvrant certains espaces primitivement destinés à recevoir des plantations et à isoler les pavillons, dont nous parlerons tout à l'heure.

“ Au milieu du Palais de l'exposition, s'élève une vaste coupole d'une hauteur telle qu'elle abrite des arbres séculaires, et dont la surface est double de la fameuse coupole de Saint-Pierre de Rome, la plus large du monde.

“ C'est à cette rotonde destinée à contenir les produits les plus remarquables de chaque nation, que vient aboutir la grande nef principale dont la longueur atteint près de 1 kilom. ; de cette nef se détachent à angle droit et à des intervalles égaux 32 galeries latérales ; les deux galeries les plus voisines de la coupole sont enfin reliées par deux nouvelles galeries transversales, complétant ainsi le carré dont la rotonde occupe le centre.

“ La coupole seule doit subsister ; le reste des bâtiments est destiné à disparaître comme ceux de l'Exposition de 1867.

“ Outre le palais proprement dit, dont nous venons de donner une idée, s'élève à peu de distance et parallèlement la grande galerie réservée aux machines ; sa longueur est presque celle du palais lui-même et sa surface de : asse 3 hectares.

“ Une autre grande construction, enfin, située dans l'axe même du palais, et à cent mètres environ, est destinée à l'exposition des beaux-arts.

“ Ce sont là les trois bâtiments principaux. En dehors de ceux-ci, une foule de constructions diverses doivent s'élever et entre autres une galerie devant contenir l'exposition des amateurs ; le directeur de l'exposition, M. Schwarz-Senborn, a eu, à l'instar de notre exposition rétrospective, l'ingénieuse idée de provoquer ainsi l'exhibition de collections particulières ordinairement dérobées aux regards de la foule.

“ Les vastes dimensions du Prater permettront aussi de ne pas séparer l'exposition agricole, comme on l'avait fait en 1867 ; car elle aura lieu dans le parc lui-même.

“ La France s'apprête à tenir une large place dans ce concours

universel ; la section française occupe trois galeries latérales, trois cours intermédiaires qu'elle a fait couvrir ; plus de 1,000 mètres carrés enfin lui ont été attribués dans la grande rotonde d'honneur.

"L'ensemble des constructions offre l'aspect d'une véritable ville avec ses tours, ses coupôles, ses gares, etc. C'est en un an à peine que cette "ville de l'Exposition universelle" a été bâtie. Ces constructions se groupent de la manière suivante : Le centre est formée par le palais d'industrie proprement dit, avec la rotonde, les galeries transversales et les cours couvertes. A l'est, on voit la fontaine d'Achmet, le bâtiment pour l'exposition des beaux-arts et l'exposition des amateurs.

"Entre le palais de l'industrie et l'avenue principale, dans la direction de l'ouest à l'est, s'élèvent entre eux un certain nombre de restaurants, les pavillons de concert, le pavillon de la *Nouvelle presse libre*, le pavillon du jury, le bâtiment du bureau de poste et télégraphe, le bâtiment de la direction générale, le pavillon de la caisse d'épargne de Vienne, le restaurant français, la maison russe, le pavillon pour la vente des cigares de la Havane, le groupe de constructions du vice-roi d'Égypte, la fonderie et l'atelier de M. Ch. Wagner, le cercle oriental, le groupe de constructions ottomanes, le restaurant anglais, le phare, l'établissement pour la fabrication de tuiles au moyen de la chaux hydraulique, une ferme, l'église valaque.

"Au nord du Palais de l'industrie et entre celui-ci et la galerie des machines se trouvent, dans la direction de l'ouest, les bâtiments suivants : bâtiments pour l'exposition d'objets agricoles ; pavillons du ministère de l'agriculture, de la société de navigation du Danube, du prince de Saxe-Cobourg, des industriels de la Carinthie, de la brasserie par actions de Silberberg en Carinthie, de l'exposition collective du prince Schwarzenberg ; un modèle de pont ; bâtiments d'exposition pour l'empire allemand ; maisons de pêcheurs suédois ; tour hydraulique, etc.

"Les commissaires délégués qui tiennent à cœur de manifester hautement la supériorité de l'Allemagne pour tout ce qui touche à l'instruction, ont placé au premier rang des objets exposés ceux qui ont trait à l'éducation, à l'enseignement ; un pavillon spécial, qui s'appellera "le Pavillon des petits enfants," comprendra cette espèce d'exhibition limitée aux premières années de l'homme. Ce seront de curieux et instructifs renseignements, que les parents et les maîtres pourront puiser dans cette revue de tous les systèmes d'éducation en usage chez tous les peuples.

"Le travail de la femme aura également son exposition particulière, comprenant les arts, l'industrie, le développement intellectuel, etc. Les partisans de l'émancipation de la femme par le travail et par l'instruction trouveront là des moyens et des arguments nouveaux pour le but qu'ils poursuivent."

Après l'exposition de Vienne, le sujet qui préoccupe le plus la presse est le sort de M. O'Kelly, correspondant, ou, pour parler suivant la mode du jour, *reporter* du *New-York Herald*. On sait que M. O'Kelly, par amour du métier, ou peut-être par désir d'éclipser un peu la gloire de son confrère Stanley, a voulu franchir les lignes des insurgés cubains, ce que le commandant des troupes espagnoles lui a permis de faire, mais à ses risques et périls. O'Kelly a donc visité les insurgés et s'est entretenu avec leur chef. A son retour il a été arrêté par les espagnols qui le tiennent en prison depuis, en attendant qu'il subisse son procès devant une cour martiale.

Les nouvelles que le *reporter* a communiquées au *Herald* sont peu rassurantes pour ceux qui désirent voir bientôt finir l'insurrection. Le général Cespedès se montrerait prêt à tout faire et à tout subir, avant de négocier de quelque manière que ce soit. Voici les paroles par lesquelles il conclut l'entretien :

"Un océan, dit-il, sépare les espagnols des cubains, surtout un océan de sang." Ce malheureux pays a donc peu d'espoir de pouvoir recouvrer de longtemps son ancienne tranquillité.

En France, rien d'important ne s'est passé dans le cours du mois, à part la réception du duc d'Aumale à l'Académie et l'élection de M. Buffet au poste de président de l'Assemblée, devenu vacant par la démission de M. Grévy. Le discours du duc d'Aumale (l'éloge de Montalembert) a été fort goûté par l'auditoire d'élite qui était accouru pour l'entendre. On a cependant remarqué que le corps de son oraison manquait un peu de chaleur, bien que l'exorde et la péroraison aient été enlevés. MM. Thiers et Guizot ont été les parrains du prince. M. Cuvillier-Fleury, son ancien précepteur, a fait la réponse, au nom de l'Académie.

L'élection de M. Buffet à la charge de président de l'Assemblée nationale va probablement avoir pour effet de jeter

quelque perturbation dans les sphères exécutives. On parle déjà de remaniement du ministère que M. Thiers serait forcé de faire afin de satisfaire les exigences de la majorité. Comme, en France, les choses les plus sérieuses ont toujours leur côté plaisant, les adversaires de M. Buffet n'ont pas manqué de tirer parti de son nom pour asperger d'un peu d'eau froide l'enthousiasme des vainqueurs. Voici le quatrain, bien innocent d'ailleurs qu'un député-poète ou poète-député a improvisé sur ce sujet :

L'Assemblée est fort satisfaite
Du bon choix qui vient d'être fait ;
Elle avait déjà sa buvette,
Elle a maintenant son buffet.

Terminons, comme d'habitude, cette revue, par la partie la plus pénible qui contient notre bulletin nécrologique.

Le séminaire de St. Sulpice vient de faire une perte sensible dans la personne du révd. Villeneuve décédé le 26 avril dernier. Voici ce que dit sur cet homme si justement estimé par toute la population de Montréal, un journal de cette ville :

"M. Léonard Vincent Léon Villeneuve, lisons-nous au Répertoire du Clergé par M. l'abbé Tanguay, était né en France, au diocèse de Tulle, le 7 janvier 1808. Ordonné prêtre le 18 décembre 1830, il fut envoyé au grand séminaire de sa ville natale pour y enseigner la théologie, et fut nommé chanoine honoraire. Du Séminaire de Tulle il passa à celui de Limoges, où il resta jusqu'en 1838. C'est à cette époque qu'il se détermina à venir au Canada. Dès son arrivée à Montréal, où le bruit de sa haute capacité l'avait devancé, M. Villeneuve fut employé comme professeur au grand séminaire, que Mgr. de Montréal venait de confier aux MM. de St. Sulpice. Peu après, le distingué professeur fut chargé de l'économat, puis de la direction du collège de Montréal qu'il garda jusqu'en 1850.

Appelé alors à la paroisse, où les besoins devenaient de plus en plus grands, le digne prêtre y déploya ce zèle, cette charité que tous ont pu admirer, protestants comme catholiques. Communautés, hôpitaux, asiles, etc., peuvent dire, en effet, avec quelle prodigieuse facilité, il se multipliait pour être utile et rendre service à tous.

Mais, ce fut surtout comme chapelain de la prison et aumônier des pauvres, qu'il laissa entrevoir les riches trésors de bonté renfermés dans son cœur. Que de malheureux condamnés à mort lui devront d'avoir été bien préparés à ce redoutable passage du temps à l'éternité ! On se souvient également des peines infinies qu'il se donna, lors de l'inondation qui submergea le Griffington, comme dans l'incendie qui ravagea une partie de cette ville, pour venir aux secours des nécessiteux : ni temps, ni veilles, ni courses, ne furent épargnés ; c'était le même dévouement qu'au temps de typhus. C'est dans une de ces circonstances, qu'en compagnie de l'hon. Wilson, alors maire de Montréal, il faillit trouver la mort.

M. Villeneuve revenait de l'Hôtel-Dieu, où il avait passé l'après-midi à confesser les malades, quand il a été emporté par la maladie de cœur, dont il souffrait depuis quelque temps. Sa dernière parole avant de recevoir les sacrements de l'Eglise a été : "que la volonté de Dieu soit faite."

Cette mort est une grande perte pour la population de cette ville, aussi bien que pour le séminaire et les œuvres dont le vénéré défunt était chargé.

Nous avons aussi appris avec regret la mort de l'hon. David Morrison Armstrong, arrivée à Sorel, le 14 avril. M. Armstrong était fils d'un officier de la marine royale, qui a servi pendant la guerre américaine. Il a représenté le comté de Berthier pendant 20 ans à l'Assemblée du Canada, et à l'Assemblée du Canada-Uni depuis 1841 jusqu'à 1851. Il a été alors nommé conseiller législatif, position qu'il a occupée jusqu'à la confédération des provinces. Il était en dernier membre du conseil législatif de la province de Québec."

Les derniers journaux d'Europe nous apprennent également le décès de M. St. Marc-Girardin, à Paris, dans le cours du mois dernier. Voici la notice biographique qu'en publie un journal français :

"M. Saint-Marc Girardin, dont le véritable nom est Marc Girardin, était né à Paris en 1801 d'une famille de commerçants. Après des études heureuses au collège Henri VI, il fit son droit, ce qui ne l'empêcha pas de suivre ensuite la carrière de l'enseignement. En 1822, il obtint le premier accessit du prix d'éloquence à l'Académie française pour son *Eloge de Lesage*. Cinq ans plus tard, son *Eloge de Bossuet*, était de nouveau couronné, et le même honneur attendait, en 1828, son *Tableau de la littérature au XVIe siècle*.

C'est à peu près vers cet époque que M. Girardin débuta dans le journalisme par un article anonyme publié dans le *Journal des Débats* sur les troubles de la rue Saint-Denis. Le retentissement qu'eut son article obligea son auteur à se nommer. Depuis lors, M. Saint-Marc Girardin n'a guère cessé de collaborer aux *Débats* jusqu'en 1872, époque à laquelle il a quitté ce journal, qui se ralliait à la République, pour passer au *Journal de Paris*, l'organe officielle du parti orléaniste.

M. Girardin dut sa première position officielle au gouvernement de Louis-Philippe. Il fut nommé maître des requêtes au conseil d'Etat en même temps qu'il était chargé de remplacer M. Guizot comme professeur d'histoire. En 1834, il fut appelé à la chaire de poésie française, en remplacement de Laya, et la même année, il entra à la Chambre comme député de la Haute-Vienne. Dix ans plus tard M. Girardin était élu à l'Académie française.

Un instant ministre de l'instruction publique, à la veille des journées de février, il se retira bientôt de la vie publique, où il n'est rentré qu'en 1871. Pendant qu'il siégeait à la Chambre des députés, M. Saint-Marc Girardin n'avait jamais cessé ses cours de la Sorbonne; il a occupé sa chaire, avec un éclat incontestable, pendant trente années. Son enseignement se faisait remarquer par la clarté et la mesure. L'intérêt qu'on prenait volontiers à son cours provenait en grande partie de l'adresse avec laquelle, par d'audacieux rapprochements et de piquantes allusions, il savait donner aux questions littéraires ou politiques du passé une sorte d'actualité que ses auditeurs goûtaient toujours.

Depuis 1871, M. Saint-Marc Girardin faisait partie de l'Assemblée nationale. Il siégeait au Centre droit.

En terminant notre revue, nous apprenons avec regret le décès de Madame Joséphine Eno-Deschamps, épouse du Dr. J. B. Meilleur, ancien surintendant de l'éducation du Bas-Canada. Madame Meilleur est morte en cette ville, le 9 mai, à l'âge de 67 ans.

Une dépêche télégraphique à la date du 20 mai, et au moment où nous mettons sous presse, nous apprend la mort, arrivée ce jour-là à Londres, de Sir George Etienne Cartier, baronnet, et ministre de la milice. Cette nouvelle a créé une immense sensation par tout le pays. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, une biographie de cet homme illustre.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES LETTRES.

Le Canada sous l'union.—M. L. P. Turcotte, l'auteur du "Canada sous l'union," vient de recevoir, de M. C. Rameau, la lettre suivante qui contient une appréciation flatteuse de son œuvre :

" Monsieur,

" Tout ce qui vient du Canada m'est toujours cher et agréable mais c'est avec un intérêt tout particulier que j'ai lu le volume que vous m'avez envoyé, et où vous avez condensé avec talent et avec une impartialité remarquable l'histoire des cinq derniers lustres.

Non-seulement j'y ai pris un grand plaisir, mais pour moi qui suis, quoique d'un peu loin, les évolutions de la politique canadienne, c'est un livre d'une véritable utilité, qui me permet de parcourir en un coup-d'œil rapide toute la suite des événements depuis vingt-cinq ans, et de renouer ainsi facilement à leurs antécédents toutes les questions qui viendront à s'agiter.

" J'en estime si bien l'intérêt et l'utilité que je veux tâcher autant qu'il me sera possible de le faire connaître et d'attirer sur ce livre l'attention de notre public français, mais je n'ose pas vous répondre de beaucoup de succès, car non-seulement il y a trop peu de gens ici qui s'intéressent à notre vieille colonie, mais il faut même avouer que le nombre des gens qui la connaissent est encore plus restreint qu'il ne serait raisonnable de le supposer.

" J'ai lu avec une attention toute particulière ce qui se rapporte à l'administration si remarquable de Sir La Fontaine et à celle non moins notable de Sir Cartier, deux hommes d'état dont les annales du Canada conserveront la mémoire; qu'elles que soient en effet les fautes que la critique ou la divergence d'opinion puissent leur reprocher, ce sera toujours un mérite

considérable d'avoir fait entrer la race conquise dans les conseils du gouvernement, et d'avoir su tenir et conserver d'une main forte le pouvoir pendant de longues années, au milieu des orages d'une démocratie toujours tumultueuse.

" Cela n'est point le fait d'un esprit faible ou vulgaire. Vous êtes de ceux à qui l'on peut parler avec cette justice; car cette impartialité me montre assez que vous comprenez que l'on peut apprécier dignement la valeur des hommes sans les admirer toujours, de même que l'on peut les critiquer tout en leur rendant justice dans ce qu'ils ont fait de grand et de bon.

" C'est là le vrai signe de l'indépendance de l'esprit; car, admirer absolument, ou blâmer sans réserve, c'est le propre de la servilité ou de la sottise, peut-être faudrait-il lire avec le latin: " stultitia servi".

" Veuillez, monsieur, agréer l'estime et la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être.

" Votre tout dévoué serviteur,

" E. RAMEAU."

Paris, ce 28 Fév. 1873.

BULLETIN DES SCIENCES.

—La ville de San Ignacio, dans l'Etat de Sinaloa, (Mexique) a été témoin récemment d'un phénomène singulier; il a plu du mercure, en si grande quantité que le sol en était entièrement recouvert. Beaucoup de personnes ont ramassé des gouttes de ce vif argent tombé du ciel, dont des échantillons ont été recueillis pour être soumis à l'analyse scientifique.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

Navrantes statistiques.—La direction du Bureau Veritas vient de publier la liste générale des sinistres maritimes signalés pendant l'année 1872 concernant tous les pavillons. Cette liste fournit les statistiques suivantes :

" Navires à voiles perdus totalement en 1872 : 2,682, savoir : 1,310 anglais, 239 français, 222 allemands, 311 américains, 194 norvégiens, 103 hollandais, 77 italiens, 71 suédois, 44 grecs, 42 russes, 33 espagnols, 19 autrichiens, 13 portugais, 4 turcs, 4 brésiliens, 4 belges, 3 chiliens, 2 Nicaragua, 2 République argentine, 1 Salvador, 1 Guatemala, 1 mexicain, 1 péruvien et 10 pavillons restés inconnus. Dans le nombre sont compris 125 navires à voiles supposés perdus corps et bien par suite de défaut de nouvelles.

" Navires à vapeur perdus totalement en 1872 : 244 savoir : 142 anglais, 56 américains, 11 espagnols, 8 allemands, 6 français, 4 brésiliens, 3 hollandais, 3 norvégiens, 2 russes, 2 belges, 2 suédois, 1 portugais, 1 péruvien, 1 Uruguay, 1 République argentine, 1 Guatemala. Dans ce nombre sont compris 23 navires à vapeur supposés perdus corps et biens, par suite de défaut de nouvelles."

BULLETIN DE L'ARCHÉOLOGIE.

Les oubliettes du Palais de Justice.—On lit dans le *Figaro* :

On sait que, pendant l'incendie de la Cour de cassation, deux des trois tours de l'ancienne Conciergerie ont été presque complètement détruites, par suite de l'embrasement des réserves de pétrole que les fédérés y avaient accumulées. En procédant aux réparations de la tour dite de Saint-Louis, on a découvert, la semaine dernière, un puits ménagé dans l'épaisseur du mur qui fait face au quai.

Ce puits n'est autre chose que l'oubliette de l'ancien palais de saint Louis. Aucune des histoires de la Conciergerie n'en fait mention. Depuis bien des siècles, il était rebouché, et c'est le hasard qui l'a fait découvrir.

En visitant la tour avec l'un des architectes du monument, nous avons pu examiner à loisir ces curieux vestiges.

Le trou mesure deux mètres carrés d'orifice. Habilement ménagé dans des créneaux, il descend jusqu'au niveau de la Seine. Là une sorte de galerie souterraine en plan incliné communique avec le lit du fleuve.

Les eaux qui viennent battre l'intérieur de la galerie devaient entraîner en se retirant les cadavres. Quant à l'oubliette, on a essayé de la visiter, et on y a fait descendre un ouvrier pour en examiner le travail; mais il a fallu renoncer à ce projet, car l'intérieur est tapissé de lances et de pointes acérées qui s'enchevêtraient en tous sens.

Un mot d'histoire à ce sujet :

Dans des temps très-reculés cette tour servait à l'habitation

des rois de France. Les sous-sols étaient des prisons où l'on avait disposé des cachots dans lesquels on jetait les prisonniers de marque.

Quand il s'agissait de se débarrasser d'un grand criminel, un couloir pratiqué à l'intérieur du mur le menait à l'oubliette ; on ouvrait une porte dérobée, et l'on précipitait le malheureux dans le trou béant. Retenu d'abord par les mille arrêtes, le corps s'en allait petit à petit dans la galerie qui conduit au fleuve.

La Seine, qui emportait ces tristes débris, ne rendait jamais les squelettes.

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

De Chicago à New-York par eau.—Le *Sun* de New-York dit que le bill soumis, il y a quelques jours par M. Weed, député de Clinton, N. Y., pour l'amélioration de la rivière Hudson, depuis Troy jusqu'à Fort Edward, et l'élargissement du Canal Champlain, depuis cet endroit jusqu'à Withehall, a été discuté par le Comité des Canaux qui, dit-on, fera un rapport favorable au projet. Cette question, qui intéresse beaucoup est, sans conteste, une des plus importantes qui puissent être présentées à la législature de cet Etat. La distance du Fort Edward à Whitehall n'est que de 24 milles, et le canal projeté devra passer par le crique Wood, long de 7 milles, et n'exigeant que peu de creusage ce qui réduira à dix-sept milles seulement les frais d'élargissement. Le gouvernement canadien a donné le contrat de l'élargissement du Canal Welland, qui pourra recevoir des vaisseaux d'une capacité de 1,000 tonneaux et le Canal Caughnawaga devra être élargi de façon à pouvoir admettre les vaisseaux d'un même tonnage.

On prétend que l'exécution de ces canaux ouvrira une communication directe par eau à ces vaisseaux, depuis le Grand Ouest jusqu'à N. Y., sans transbordement, et que le trajet pourra être ainsi fait en une semaine plus tôt qu'actuellement. On évalue le coût de l'entreprise à \$8,000,000 et M. Weed affirme pouvoir prouver que le trafic remboursera, avec des droits peu élevés, les frais de construction en dix années, tout en défrayant les dépenses nécessaires à l'entretien du canal. Il prétend également que le prix du transport sera réduit à 75 par cent au moins.

Le bill est combattu par les députés dont les circonscriptions longent la ligne du canal Erié, mais d'autre part, les hommes d'affaires de l'Ouest et de la cité de New York se déclarent en faveur de son adoption. La grande quantité du trafic détourné de la métropole, alarme beaucoup les intéressés et l'on est convaincu qu'il faut faire quelque chose si New York désire conserver sa suprématie commerciale. Les Canadiens prennent aussi beaucoup d'intérêt à la chose et M. John Young, que l'on dit très entendu dans les questions de ce genre doit venir ici, la semaine prochaine, pour passer l'adoption de la mesure." — *Courrier de l'Illinois.*

FAITS-DIVERS.

La responsabilité du médecin.—La cour de Riom a rendu, à l'audience du 3 courant, un arrêt qui consacre le principe de la responsabilité médicale.

M. Ambroise Tardieu, homme de lettres, s'était fait, en tombant, une fracture de l'un des os de l'avant bras. Le docteur P... fut aussitôt appelé pour donner ses soins au malade. Il appliqua un appareil dont la constriction trop forte et la disposition vicieuse, au point de vue des règles chirurgicales, ne tardèrent pas à amener des douleurs excessives.

Malgré les souffrances et les plaintes du malade, le médecin refusa pendant cinq jours de desserrer l'appareil, et ce ne fut que sur les instances d'un interne des hôpitaux de Paris, frère du blessé, accouru à l'annonce de l'accident, que le docteur P... se décida à le lever. Mais il était trop tard. On constata, en effet, la présence de la redoutable gangrène par compression, et les désordres les plus graves se manifestèrent successivement. Pendant longtemps, les médecins appelés en remplacement du docteur P... qui avait cessé ses visites, craignirent que l'amputation ne fût nécessaire. On parvint à l'éviter à force de soins ; mais le bras était perdu : il n'avait plus ni mouvement ni sensibilité.

Le tribunal civil de Clermont, devant lequel le docteur P... avait été assigné en dommages-intérêts, après enquête et rapports de médecins commis pour apprécier le mode et les conséquences du traitement ordonné par le docteur P..., a rendu un jugement fortement motivé qui déclare ce dernier responsable des accidents survenus par sa maladresse et son imprudence, et le condamne en quatre mille francs de dommages-intérêts. — *Courrier des Etats-Unis.*

ANNONCES.

DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Feuilleton de la Première carte inédite de la

Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de St. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, " L'Islet.
F. H. GIASSON, " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM DUBEAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.
En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SÉNÉCAL,
10, Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne..... 0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : *Journal de l'instruction publique*, Québec.—Affranchir.

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1872.

CONTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire demandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
Argenteuil.....	Gore & Wentworth.....	Etablissements nouveaux (pauvres) huit écoles.....	166 08	287 00	40 00	30 00
"	Mille Isles No. 1, 2, 3.....	" " trois écoles.....	70 46	173 00	40 00	30 00
"	Harrington No. 1.....	" peu peuplé.....	35 66	150 00	20 00	20 00
"	" No. 2.....	" " ".....	32 26	80 00	20 00	20 00
"	Township Morin (Diss).....	" peu nombreux et très pauvres.....				16 00
"	Arundel.....	" " ".....	24 48	90 00	20 00	20 00
"	Township Morin.....	" " " 2 écoles.....	67 78	181 00	30 00	20 00
Arthabaska.....	Ste. Clotilde.....	Nouveau et pauvre, trois écoles.....	43 16	225 00	30 00	30 00
"	Blandford.....	" " trois ".....	64 86	160 00	30 00	30 00
"	Chester Ouest.....	" " une ".....	166 48	460 00	40 00	30 00
"	" Nord.....	" " trois ".....	95 92	152 00	30 00	30 00
"	" Est.....	" " deux ".....	197 90	251 00	30 00	20 00
"	St. Christophe.....	" " cinq ".....	156 62	188 00	30 00	30 00
"	Tingwick.....	" population dispersée, trois écoles.....	71 61	402 00	30 00	25 00
"	" Diss.....	" " ".....			30 00	25 00
"	St. Norbert.....	Encore nouveau, quatre écoles.....	103 68	210 00	30 00	30 00
"	Victoriaville.....	" " cinq écoles.....	173 42	428 87	40 00	30 00
"	St. Valère.....	" " pauvre, trois écoles.....	93 22	210 00	40 00	30 00
"	St. Albert.....	" " " une école.....	45 16	154 00	30 00	20 00
"	Arthabaskaville.....	A établi un collège commercial.....	88 84	371 00	50 00	30 00
L'Assomption.	St. Lin (Diss).....	Peu nombreux et pauvres.....	39 90	50 00	30 00	16 00
Bonaventure...	New Richmond.....	Encore peu aisé, maison bâtie, cinq écoles.....	160 78	170 00	50 00	30 00
"	Port Daniel.....	" " " deux écoles.....	113 56	165 00	40 00	20 00
"	Cox.....	" " " deux écoles.....	130 00	441 00	40 00	20 00
"	" (Diss).....	Peu nombreux, une école.....			15 00	16 00
"	Hope.....	Encore peu aisé, maison bâtie, deux écoles.....	98 68	265 00	70 00	20 00
"	" (Diss).....	Peu nombreux pauvres, une école.....		100 00	30 00	16 00
"	Maria.....	Encore peu aisé.....	260 18	675 56	60 00	20 00
"	Nouvelle.....	Peu peuplé, une école modèle sup.....	160 00	160 00	40 00	30 00
"	Paspébiac.....	Pauvre, une école.....	131 29	137 00	45 00	20 00
"	Rustico.....	Nouveau et pauvre, deux écoles.....	80 20	171 98	40 00	20 00
"	Shoolbred.....	Pauvre, deux écoles.....	130 46	258 00	30 00	20 00
"	Ristigouche.....	" une école.....	69 98	131 60	80 00	20 00
"	" Sauvages.....	" " ".....				40 00
Bagot.....	Acton Vale.....		202 94	400 00	200 00	157 00
"	St. André.....	Ont perdu \$157 10.....	88 36	389 00	100 00	40 00
"	St. Théodore.....	ces sommes 30 00.....	150 42	380 00	50 00	36 00
"	St. Hélène.....	par la loi de 25 00.....	140 80	320 00	50 00	36 00
"	St. Liboire.....	1869. 30 00.....	173 90	320 00	50 00	36 00
"	St. Ephrem.....	30 00.....	141 16	460 00	50 00	36 00
Beauce.....	Aubert Gallion.....	Soutient huit écoles.....	253 14	584 00	50 00	30 00
"	Aylmer.....	Nouveau et pauvre, quatre écoles.....	131 80	286 00	40 00	30 00
"	St. Frédéric.....	" " sept écoles.....	214 80	304 00	30 00	20 00
"	Lambton.....	" " quatre écoles.....	195 58	400 00	40 00	30 00
"	Sacré Cœur de Jésus.....	" " quatre écoles.....	50 20	235 00	40 00	30 00
"	St. Côme.....	" " deux écoles.....	65 96	222 85	40 00	30 00
"	Broughton (St. Pierre).....	Encore nouveau, 9 écoles.....	290 24	355 95	30 00	30 00
Bellechasse...	St. Cajetan.....	Nouveau et pauvre, cinq écoles.....	160 88	300 00	50 00	30 00
"	Burckland.....	" " quatre écoles.....	149 56	188 00	40 00	30 00
"	Mailloux.....	" " deux écoles.....	69 00	75 00	30 00	30 00
Beauharnois...	St. Louis de Gonzague.....	Montant perdu en raison de la loi de 1869.....				30 00
"	St. Clément.....					16 00
"	St. Etienne.....					16 00
Berthier.....	St. Michel des Saints.....	Tout à fait nouveau et très pauvre.....	24 70		30 00	30 00
"	St. Damien.....	Municipalité nouvelle et pauvre, trois écoles.....	137 52	150 00	50 00	30 00
Brôme.....	Bolton (Diss).....	Pauvres, trois écoles.....	60 32	111 18	30 00	30 00
Chicoutimi...	Harvey.....	Nouveau et pauvre, deux écoles.....	74 96	110 00	25 00	20 00
"	Grande Baie.....	" six écoles.....	158 68	408 40	50 00	30 00
"	Bagotville.....	Peu étendue, une école modèle.....	53 18	125 00	30 00	30 00
"	St. Alphonse.....	" sept écoles.....	141 20	483 75	36 00	30 00
"	St. Anne.....	Réparation aux maisons d'écoles.....	118 40	300 00	30 00	30 00
"	St. Jérôme.....	Nouveau et très pauvre, une école.....	133 96	74 00	30 00	30 00
"	Quitchoan.....	" " quatre écoles.....	103 44	400 00	100 00	30 00
"	St. Prime.....	" " ".....	49 89	180 00	30 00	40 00
"	Chicoutimi (Village).....	A perdu ce montant par la loi de 1869.....				137 00
Compton.....	Winslow (Sud).....	Peu peuplé, pauvre, quatre écoles.....	118 64	405 49	30 00	30 00
"	" (Diss).....				20 00	16 00
"	Clifton.....	Soutient sept écoles.....	153 70	425 00	40 00	30 00
"	West Bury.....	Peu peuplé, pauvre, cinq écoles.....	44 18	172 18	40 00	30 00
A reporter.....						\$2090 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1872.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire mandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report				\$2090 00
Compton	Hereford	Peu peuplé, pauvre, dix écoles.....	149 68	557 00	60 00	30 00
"	Lingwick	Nouveau peu peuplé, six écoles.....	97 48	700 00	40 00	30 00
"	Whitton.....	" " " trois écoles.....	113 92	303 00	40 00	30 00
"	Newport.....	" " " six écoles.....	112 45	484 95	40 00	30 00
Charlevoix.....	St. Fidèle.....	Peu peuplé, pauvre, trois écoles.....	98 94	204 00	30 00	25 00
"	Settrington.....	" " " trois écoles.....	104 90	160 00	40 00	20 00
"	Eboulements	" " " six écoles, une modèl.....	257 38	412 00	40 00	30 00
"	Petite Rivière	" " " trois écoles.....	72 66	92 00	30 00	20 00
"	St. Placide	" " " deux écoles.....	61 20	120 00	30 00	20 00
"	St. Irénée.....	" " " trois écoles, une modèl.....	121 32	240 00	30 00	20 00
"	Isle aux Coudres.....	" " " quatre écoles.....	87 38	144 00	40 00	30 00
"	St. Urbain.....	" " " quatre écoles.....	104 04	208 00	30 00	30 00
"	Callières.....	" " " une école.....	10 11	30 00	30 00	30 00
"	Desalles.....	" " " une école.....	45 44	60 00	30 00	25 00
"	St. Siméon.....	Vient d'être érigée.....				30 00
Champlain.....	Champlain (Village)	141 enfants, une école modèl.....	67 06	154 70	80 00	30 00
"	St. Tite	Pauvre, quatre écoles.....	196 30	225 00	100 00	30 00
"	St. Luc	" " " trois écoles.....	89 32	175 00	80 00	30 00
"	Batiscan	" " " quatre écoles, une modèl.....	159 42	392 00	26 09	30 00
"	Mont Carmel	Pauvre, une maison bâtie (\$234) cinq écoles.....	150 64	376 00	100 00	30 00
Deux Montagnes	St. Placide.....	Bâti une maison et réparé les autres, quatre écoles, une modèl.....	142 64	216 00	30 00	30 00
Dorchester	St. Anselme	Une partie est pauvre, dix écoles.....	278 06	367 74	30 00	20 00
"	St. Claire.....	" " " sept écoles.....	303 12	500 00	30 00	20 00
"	St. Edouard	Nouveau et pauvre, deux écoles.....	155 26	200 00	30 00	20 00
"	St. Malachie.....	" " " deux écoles.....	49 48	160 00	30 00	30 00
"	St. Bernard.....	" " " six écoles.....	221 58	1 2 58	30 00	20 00
"	St. Germaine.....	" " " trois écoles.....	88 84	92 56	30 00	30 00
Drummond	West Wickham.....	Nouveau et pauvre.....	51 24	140 00	50 00	30 00
"	" Diss.....	Peu nombreux, (dispersés).....	30 00	138 00	30 00	16 00
"	St. Germain.....	A perdu \$175 par la loi de 1869, huit écoles.....				157 00
"	St. Bonaventure.....	Nouveau, trois écoles.....	139 22	179 00	80 00	30 00
"	Grantham	A perdu \$132 par la loi en 1869, cinq écoles.....	100 88	384 22	200 00	30 00
"	Wendover et Sympson.....	Nouveau, sept écoles.....	93 34	733 00	40 00	118 00
"	St. Fulgence, Diss.....	" " " et pauvre, deux écoles.....	56 18	2 8 00	30 00	30 00
"	St. Pierre.....	Encore nouveau, dix écoles.....	208 82	8 9 00	30 00	30 00
Gaspé.....	Grande Rivière.....	" " " quatre écoles, une modèl.....		139 36	44 00	20 00
"	Isle Bonaventure.....	" " " une école.....		14 60	107 00	20 00
"	Douglas.....	" " " trois écoles.....		141 16	2 6 64	20 00
"	Percé.....	" " " quatre écoles, une modèl.....	141 38	380 00	80 00	30 00
"	Barre-à-choir.....	Peu peuplé, pauvre, deux écoles.....	40 48	90 00	30 00	20 00
"	Cap-Chatte.....	Pauvres, quatre écoles.....	113 18	230 00	30 00	30 00
"	St. George de Malbaie.....	Peu peuplé et pauvre, une école.....	20 94	66 60	30 00	20 00
"	Pabos.....	Pauvre, deux écoles.....	111 10	304 00	30 00	20 00
"	Haldimand	Peu peuplé, pauvre, une école.....	34 44	100 00	30 00	20 00
"	Claridormes	" " " une école.....	32 00	122 54	34 00	20 00
"	St. Anne des Monts.....	" " " quatre écoles, une modèl.....	147 86	321 00	30 00	20 00
"	New Port.....	Pauvre, une école.....	79 96	270 00	30 00	16 00
"	Cap des Rosiers	Peu peuplé, pauvre, une école.....	37 52	168 00	30 00	20 00
"	Isles de la Magdaleine Diss.....	Dispersés dans les divers groupes d'Iles.....				30 00
"	Cap Désespoir	" " " trois écoles.....	144 28	316 00	30 00	30 00
"	Grande Vallée	" " " une école.....	35 06	88 00	30 00	20 00
"	Rivière au Renard.....	" " " deux écoles.....	78 36	208 00	30 00	20 00
"	Anse à Valeau.....	" " " ".....	35 06	72 00	30 00	30 00
"	Baie Sud.....	" " " ".....	106 12	220 00	30 00	30 00
Huntingdon	Hemmingford (Diss).....	Dispersés et pauvres.....	88 36	330 00	30 00	20 00
"	Huntingdon (Diss)	Pauvres, deux écoles.....	30 96	64 20	30 00	20 00
Hochelaga	Coteau St. Louis (Diss)	Sont peu nombreux.....	28 14	97 00	30 00	16 00
L'Islet.....	St. Aubert.....	Pauvre, cinq écoles.....	168 18	230 00	30 00	30 00
"	St. Cyrille.....	" " " deux écoles.....	125 10	158 53	30 00	25 00
Joliette	St. Ambroise, Diss.....	Peu nombreux, une école.....	19 44	91 00	20 00	16 00
"	St. Félix de Valois, Diss.....	" " " une école.....	22 10	30 00	20 00	30 00
"	St. Emélie.....	Nouveau et pauvre, une école.....	66 20	66 00	100 00	30 00
"	St. Mélanie.....	" " " six écoles.....	188 38	468 00	40 00	30 00
"	St. Béatrix.....	A bâti et réparé des maisons d'écoles, trois écoles.....	112 82	136 00	40 00	30 00
Kamouraska	Mont Carmel.....	Pauvre, trois écoles.....	119 88	160 00	44 00	30 00
"	St. Onésime.....	" " " quatre écoles.....	93 70	120 00	40 00	30 00
"	St. Alexandre.....	" " " neuf écoles.....	214 54	574 00	30 00	25 00
		Report.....				\$4019 00

TABEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1872.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire mandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report				\$4019 00
Lotbinière	Ste. Emilie	Pauvre et nouveau, quatre écoles	137 64	146 00	100 00	30 00
"	St. Agapit	" " trois écoles	79 96	2 6 00	40 00	30 00
"	St. Giles, no. 1	" " quatre écoles	73 26	36 74	40 00	30 00
"	" " 2	" " deux écoles	55 86	162 00	40 00	30 00
"	St. Flavien	" " " "	170 98	324 16	30 00	30 00
Lévis	Lauzon (Village)	Les $\frac{3}{4}$ des propriétés appartiennent au gouvernement militaire, deux modèles	224 76	400 00	100 00	60 00
"	St. Lambert	Soutient 8 bonnes écoles, une modèle	191 22	336 00	50 00	45 00
"	St. Etienne	Pauvre, quatre écoles	95 22	2 6 40	30 00	30 00
"	St. Jean Chrysostôme	" neuf écoles	2 7 74	78 00	30 00	30 00
"	Village (Bienville)	" deux écoles, (nombreux)	119 26	255 58	30 00	30 00
"	St. Romuald	A beaucoup de pauvres, cinq écoles, une modèle	65 62	2 4 00	30 00	30 00
Mégantic	Ste. Sophie	Encore nouveau, six écoles	273 2	48 00	30 00	30 00
"	" Diss.	Sont peu nombreux et pauvres				16 00
"	Sacré Cœur de Marie	Nouveau et pauvre, trois écoles	69 36	1 0 00	30 00	30 00
Montmorency	Ste. Tite	Très-pauvre, deux écoles	80 68	96 00	30 00	30 00
"	St. Adolphe	Vient d'être érigée. Très-pauvre	8 0 00	90 00	30 00	30 00
"	Ste. Brigitte	Très-pauvre, une école	92 86	94 73	30 00	16 00
Maskinongé	St. Paulin	Soutient quatre écoles	13 44	225 51	40 00	25 00
"	Hunterstown	" trois écoles	150 66	18 00	80 00	25 00
"	Peterborough	Nouveau et pauvre, une école	39 56	55 00	30 00	25 00
"	St. Didace	cinq écoles	227 56	28 00	50 00	25 00
"	Ste. Ursule, Diss.	Peu nombreux et pauvre, une école	9 98	24 55	30 00	16 00
Missisquoi	Notre Dame des Anges	Quelques arrondissements pauvres, sept écoles	250 28	584 00	50 00	30 00
"	St. Damien, Diss.	Il y a beaucoup de pauvres, trois écoles	101 22	149 5	40 00	20 00
"	Dunham, Diss.	Peu nombreux, dispersés pauvres, deux écoles	38 22	60 00	40 00	20 00
Montmagny	Grosse Isle	Peu populeux, une école	50 00	60 00	30 00	30 00
"	Isle aux Grues	Pauvre, une école	77 76	121 72	30 00	20 00
Montcalm	Chertsey	Nouveau, peu populeux, quatre écoles	197 00	300 00	50 00	30 00
"	Kilkenny	Pays de montagnes, pauvres, cinq écoles	157 80		40 00	30 00
"	" Diss.	Peu nombreux et pauvre, une école	15 32	41 00	30 00	16 00
"	St. Liguori	Pauvre, cinq écoles	18 72	525 00	40 00	30 00
"	Ste. Julienne	quatre écoles	135 94	250 00	40 00	30 00
Nicolet	Ste. Gertrude	" six écoles	188 88	376 00	80 00	30 00
"	St. Léonard	" Nouveau, cinq écoles	90 91	235 00	80 00	30 00
"	Ste. Perpétue	Pauvre, peu populeux, nouveau, deux écoles	32 1	120 00	50 00	30 00
"	St. Vincelas	Pauvre et nouveau, quatre écoles	88 72	200 00	50 00	30 00
"	St. Célestin	Pour aider à rebâtir une maison qui a brûlée	195 81	300 00	50 00	50 00
"	St. Samuel	Tout nouveau et pauvre			30 00	30 00
"	Ste. Marie de Blanford	" " " "			30 00	30 00
"	Ste. Brigitte	" " " "	66 7	50 00	30 00	30 00
"	Ste. Angèle	" " trois écoles	124 36		50 00	30 00
Ottawa	Ripon	Nouveau, et très pauvre, trois écoles	171 46	2 6 00	40 00	30 00
"	Montbello	Pauvre, deux écoles nombreuses	98 2	267 84	30 00	30 00
"	Templeton	Assez nouveau, neuf écoles	260 66	1 50 00	30 00	30 00
"	Buckingham, Diss.	Nouveau et pauvre, trois écoles	98 68	845 82	30 00	30 00
"	Ange Gardien, Diss.	Peu nombreux et pauvres, une école	27 68	90 77	30 00	20 00
"	Eardley, Diss.	" " " "	122 92	104 00	30 00	30 00
"	Lowe	Nouveau et pauvre, trois écoles	117 42	300 00	30 00	30 00
"	Wright & Northfield	" " deux écoles	167 82	499 00	30 00	30 00
"	St. Malachie	" " trois écoles	62 44	276 00	30 00	30 00
Pontiac	Bristol	Maison brûlée, sept écoles	263 10	874 00	40 00	30 00
"	Clarendon	douze écoles	325 52	800 00	40 00	25 00
"	Waltham	Très nouveau et pauvre, deux écoles	49 18	150 00	40 00	30 00
"	Calumet, Diss.	Pauvre, peu nombreux, une école	26 9	81 00	30 00	16 00
"	Sheen	Nouveau, pauvre, une école	57 2	500 00	30 00	25 00
"	Ste. Elizabeth	Assez nouveau, trois écoles	98 38	600 00	40 00	30 00
Portneuf	Portneuf	Pauvre, quatre écoles, deux modèles	165 62	44 00	30 00	30 00
"	St. Basile	" six écoles	244 84	336 33	40 00	30 00
"	Ste. Jeanne	Nouveau, pauvre, six écoles	129 00	335 00	100 00	45 00
"	St. Raymond	Très étendu, pauvre, huit écoles	304 66	4 2 50	200 00	100 00
"	Ste. Catherine	Nouveau, pauvre, quatre écoles	153 70	2 0 00	2 0 00	60 00
"	St. Ubalde	Erigé depuis peu, construit une maison	56 46		50 00	40 00
Québec	Tewkesbury, no. 1	Nouveau, pauvre	39 54	95 00	30 00	30 00
"	St. Dunstan	" " une école	42 68	90 80	30 00	20 00
"	Ste. Foye	Beaucoup de dissidents, deux écoles, une modèle	133 44	292 00	40 00	25 00
"	St. Gabriel	Encore nouveau, pauvre, quatre écoles	89 70	150 00	30 00	20 00
		A reporter				\$6074 00

TABLEAU DE LA DISTRIBUTION DE LA SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE ACCORDÉE AUX MUNICIPALITÉS PAUVRES, POUR 1872.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Motifs qui ont porté à accorder la subvention supplémentaire et qui en ont déterminé le chiffre.	Chiffre de la subvention ordinaire	Chiffre de la cotisation prélevée.	Chiffre de la subvention supplémentaire mandée.	Chiffre de la subvention supplémentaire accordée.
		Report				\$6074 00
Québec	Stoneham	Très pauvre, nouveau, une école.....	24 1	95 00	30 00	20 00
"	" Diss.....	" " une école.....	19 96	90 00	30 00	20 00
"	St. Roch Nord.....	A beaucoup de pauvres, deux écoles, nombreux.....	462 44	1088 29	50 00	45 00
"	" Sud.....	" " trois écoles, une modèle, 1000 élèves.....	1178 0	1428 28	50 00	45 00
"	Cap Rouge	Pauvre, deux écoles modèles.....	115 24	168 00	40 00	50 00
Rimouski.....	St. Fabien	" cinq écoles.....	2 6 26	243 90	30 00	30 00
"	St. Mathieu.....	Nouveau et pauvre, quatre écoles.....	1 9 04	152 87	30 00	30 00
"	MacNider.....	" " six écoles, une modèle.....	265 08	492 00	30 00	30 00
"	Ste. Félicité.....	Encore nouveau, quatre écoles.....	132 40	172 00	30 00	30 00
"	St. Ulric.....	" " six écoles.....	171 36	185 00	30 00	30 00
"	Ste. Angèle.....	" " trois écoles.....	87 02	122 00	30 00	30 00
"	Métis.....	Nouveau et pauvre, deux écoles.....	67 54	141 88	40 00	30 00
"	St. Anaclet.....	" " trois écoles.....	142 74	406 00	30 00	30 00
Richmond.....	Stoke	" " six écoles.....	61 82	718 00	50 00	30 00
"	St. George de Windsor.....	" " cinq écoles.....	133 14	456 88	40 00	30 00
"	Shipton, Diss.....	Pauvres et dispersés, deux écoles.....	55 88	150 00	30 00	30 00
"	Brompton.....	" " ".....	33 82	65 00	30 00	30 00
Saguenay	Tadoussac	Nouveau pauvre, peu populeux, une école.....	57 06	85 00	40 00	30 00
"	Ste. Marguerite.....	" " ".....	12 05		30 00	30 00
"	Escoumains.....	Pauvre, une école.....	124 48	116 33	40 00	20 00
"	Bergeronnes	Peu populeux, pauvre, une école.....	35 42	33 00	40 00	30 00
"	Rivière aux Canards.....	" " ".....			30 00	30 00
"	Mille Vaches.....	Nouveau poste, pauvre.....	49 76	110 00	40 00	30 00
Sufford	St. Valérien		157 34	384 22	40 00	30 00
"	Roxton.....	A perdu pareille somme par la loi 1869				161 00
"	Ely-Nord	" " \$66.50, six écoles.....	73 14	450 24	100 00	72 00
"	Granby, Diss.....	Pauvres dispersés, quatre écoles.....	110 02	120 00	30 00	30 00
"	Village, Diss.....	" " une école.....	35 94	50 00	30 00	30 00
"	Ely-Sud.....	A perdu \$60.00 par la loi de 1869, quatre écoles.....	110 82	324 50	80 00	71 00
"	St. Anne de Stukely.....	Assez nouveau, trois écoles.....	115 50	538 00	50 00	30 00
St. Maurice.....	St. Sévère	quatre écoles, une modèle.....			80 00	30 00
"	St. Etienne.....	six écoles.....	262 44	415 62	80 00	30 00
"	Shawenigan	quatre écoles.....	144 70	320 00	30 00	30 00
"	St. Elie.....	Nouveau et pauvre.....	57 44		50 00	30 00
St. Jean	Lacolle	A perdu pareille somme par la loi 1869				72 00
Stanstead	Hatley, Diss.....	Peu nombreux, pauvres, une école	22 70	120 00	30 00	20 00
Témiscouata.....	St. Eloi.....	Pauvre, cinq écoles.....	138 00	200 90	50 00	30 00
"	St. Antonin.....	quatre écoles.....	148 22	119 00	40 00	30 00
"	St. Modeste.....	trois écoles.....	136 78	120 00	40 00	30 00
"	St. Jean de Dieu.....	une école.....	82 40	52 00	25 00	30 00
"	St. Epiphane.....	cinq écoles.....	197 88	243 00	30 00	30 00
"	St. François.....	Tout nouveau, pauvre.....	44 42		30 00	30 00
"	St. Honoré.....				30 00	30 00
"	Fraserville, Diss.....	Peu nombreux et dispersés.....			50 00	20 00
Terrebonne	Ste. Adèle.....	Encore nouveau et pauvre, quatre écoles.....	191 06	201 00	200 00	30 00
"	St. Jérôme, Diss.....	Sont peu nombreux et dispersés.....	18 26	96 00	30 00	20 00
"	St. Hypolite.....	Encore nouveau et pauvre, trois écoles.....	113 76	120 00	40 00	40 00
"	Ste. Agathe.....	deux écoles.....	176 22	230 00	60 00	30 00
Wolfe	St. Gabriel.....		60 72		30 00	30 00
"	Weedon.....	six écoles.....	156 50	623 90	40 00	30 00
"	Garthby.....	Nouveau peu nombreux, pauvre, une école.....	39 56	40 00	40 00	20 00
"	Ham. Nord.....	Encore nouveau et pauvre, trois écoles.....	123 92	250 00	40 00	30 00
"	St. Camille.....	quatre écoles.....	73 76	300 00	40 00	30 00
"	Wotton.....	huit écoles, une modèle.....	219 90	550 00	50 00	30 00
Yamaska.....	St. Zéphirin.....	sept écoles, une modèle.....	188 62	525 00	32 00	30 00
		Total.....				\$7910 00